

Publications
de la Société d'histoire et d'archéologie

I. Annuaires (1889—1927) : 36 volumes.

Les tomes 1 à 5¹ (1889-1893), 6 (1894), 7² (1895), 8 (1896), 9 (1897), 14 (1902), 17¹ (1905), 21¹ (1909), 22 (1910), 31 (1922), 32 (1923) sont épuisés.

Prix du volume :

15 francs pour les membres de la Société.

La collection des annuaires, moins les volumes épuisés, est cédée aux membres moyennant cent quatre-vingt-quinze francs.

II. Suppléments.

Les tomes 1 et 4 sont épuisés.

2. Schneider. Pièces d'artillerie dans les manuscrits anciens (all.).
3. Weybraun. La politique mercantile de Léopold, duc de Lorraine, au temps de Law (all.).
3. Zeligson. La famille ridicule (XVIII^e siècle) : 10 francs.
6. André Guin. Liste des émigrés de la Moselle, 1^{er} et 2^e fascicules : 15 francs.

III. Documents.

- 1—2. Souerland. Chartes du Vatican relatives à l'histoire de la Lorraine.
4. Wolfgram. La chronique de Jacques d'Esch.
- 5—8. Wichmann. Les bailliages de Metz au XIII^e siècle.
- 9—11. Dorvaux et Lesprand. Cahiers de doléances des bailliages de Boulay, de Bouzonville, de Metz, de Thionville en 1789.
12. Föllmann. Dictionnaire des patois germaniques de la Moselle.
13. Zeligson. Dictionnaire des patois romans de la Moselle, en trois parties.

Les tomes 1 à 12 sont cédés aux membres de la Société pour 10 francs ; le tome 13 pour 75 francs.



ANNUAIRE

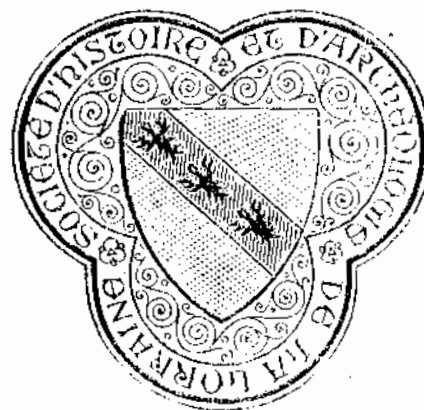
de la

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE LA LORRAINE

QUARANTIÈME ANNÉE

TOME XXXVI



METZ

LES ARTS GRAPHIQUES

1927

Siège de la Société : Aux archives de la Moselle.

son. Hardie dans la conception, elle sait être prudente dans la réalisation; elle est éprise d'idéal mais aussi de bien-être; elle est fière de ses écrivains mais aussi de ses cuisiniers. Elle réclame le progrès sur la terre sans s'interdire les belles échappées vers l'idéal ou vers Dieu.

Plus idéaliste, elle se perdrait dans les nues métaphysiques et il est bon que de temps en temps un Rabelais ou un Chan Heurlin la ramène sur la terre. Matérialiste sans contrepoids, elle croupirait ou se desséchait et il n'est pas mauvais qu'un Mistral ou qu'un Jaurès la rende au rêve et à l'enthousiasme. Elle a une double tradition et Chan Heurlin trouverait ses ancêtres dans les fabliaux, dans Rabelais, La Fontaine, comme Mistral a les siens chez les troubadours, chez Racine et Fénelon. La France n'est ni ange ni bête, elle est la patrie la plus réellement, la plus largement humaine qui soit et nous serions heureux que cette étude eût pu en apporter une preuve de plus.

Nous voudrions aussi en tirer une plus haute leçon. Nous croyons avoir montré à quel point peuvent être différents les visages de deux provinces françaises et comment néanmoins ces deux provinces peuvent du même cœur appartenir à la même patrie. Nous avons cru apercevoir que deux parties du même territoire pouvaient collaborer à une même œuvre sans perdre pour cela le moindre trait de leur caractère original. Cette leçon d'union, de concorde et de tolérance intérieures ne dépasse-t-elle pas le cadre de la patrie et n'est-il pas possible de rêver que les peuples, quelque différents qu'ils puissent être de sensibilité et d'imagination, sauront un jour apercevoir des buts communs assez élevés pour ne plus trouver dans leurs dissemblances des germes de haine mais des raisons de se compléter : et ne réaliseront-ils pas ainsi ensemble et par des efforts convergents le type de l'humanité meilleure?



LA POÉSIE ARISTOCRATIQUE A METZ AU XV^e SIÈCLE

d'après un manuscrit de la famille d'Esch

par Charles BRUNEAU.

Les pièces de vers que nous donnons ci-dessous appartiennent toutes au genre de la poésie courtoise. Elles ont été copiées, sans doute au hasard des rencontres, sur les pages blanches d'un manuscrit de famille : elles s'y trouvent inscrites pêle-mêle, occupant tous les espaces restés libres. Il nous a paru qu'elles méritaient d'être publiées. En plus de l'intérêt qu'elles présentent en elles-mêmes pour l'histoire du genre courtois, elles permettent de se faire une idée précise des goûts littéraires d'un des *Seigneurs* de la Ville de Metz, au xv^e siècle. Enfin, elles constituent un document linguistique de première importance.

Le manuscrit qui nous a conservé ces curieuses productions est connu sous le nom de ms. 189 de la Bibliothèque d'Epinal (1). Il porte en réalité le numéro 59 [217]. Il présente, dans un désordre complet, deux catégories de documents bien distincts.

1° Un certain nombre de textes, d'inspiration religieuse en général, sont transcrits avec grand soin, dans une écriture assez archaïque. On peut les dater approximativement du début du xv^e siècle. Il est impossible de remonter plus tôt : la bataille de Nicopolis (1396) est mentionnée au f° 103. Bonnardot a publié le plus important de ces textes : le *Saint Voyage de Jérusalem du seigneur d'Anglure* (2). Des

(1) BONNARDOT (F.), *Notice du ms. 189 de la Bibliothèque d'Epinal contenant des mélanges latins et français en prose et en vers*, Bulletin de la Société des Anciens Textes Français, 1876, p. 64-132. Je note que deux fragments de feuilles volantes signalés par Bonnardot (p. 130) à la page 45 du manuscrit ont disparu.

Sur le ms. 59 [217], voir le *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques des départements*, t. III, p. 422.

(2) BONNARDOT (F.), et LONGNON (A.), *Le Saint Voyage de Jérusalem du seigneur d'Anglure*, Paris, Didot, 1878. Collection de la Société des Anciens Textes français. — Bonnardot a publié le texte d'un autre manuscrit du voyage; les variantes du manuscrit d'Epinal ont été reproduites en note; seul le début et la fin du récit ont été donnés en appendice, p. 105-106, 107-108. — Bonnardot a reproduit dans le même volume (p. 111-114) la ballade que Nicole Louve, chevalier, fit sur mer en revenant du Saint Sépière, l'an 1428 (f° 89 du manuscrit d'Epinal).

prières ont été imprimées par le même savant dans le *Psautier de Metz* (1); un *Débat de Jésus-Christ et de l'Âme* a été inséré, par Paul Meyer, dans un article de la *Romania* (2); enfin, une version de la *Riote du Monde* (f^o 41-43) a été publiée par M. J. Ulrich (3).

2° Le reste du manuscrit est occupé par des textes très divers : bribes de sermons, *dits* d'Aristote, charades, mots croisés, extraits d'œuvres didactiques ou littéraires de tout genre. Ils ont été notés, en partie, dans la seconde moitié du xv^e siècle (l'on peut lire, au f^o 36 r^o, la date de 1462). L'on distingue, à première vue, deux types d'écriture : l'un, plus soigné, est d'une encre assez noire; l'autre, d'une encre beaucoup plus pâle, est négligé, même très négligé. Mais il est bien difficile de dire, étant donné qu'il s'agit d'un manuscrit de famille, s'il faut reconnaître deux mains différentes, ou une même main à des époques différentes. Quoi qu'il en soit, rien ne permet, si l'on examine le fond, de distinguer deux scribes : nous retrouvons dans les deux cas des soucis littéraires de même ordre et les mêmes habitudes de transcription. Les vers, recopiés à la diable, sont souvent faux, quelquefois inintelligibles; ils semblent avoir été presque toujours notés de mémoire, car les oublis sont nombreux. L'orthographe, extrêmement fantaisiste, est tantôt étymologique à outrance, tantôt presque phonétique; elle ne correspond point à l'orthographe traditionnelle des copistes de profession, telle que les manuscrits ou les chartes nous l'ont conservée et telle qu'elle était sans doute enseignée dans les écoles.

La lecture du manuscrit est rendue plus pénible encore parce qu'un correcteur — il se peut que nous ayons toujours affaire à la même personne, parvenue cette fois à la vieillesse — a repassé ou modifié, avec une encre plus noire, le texte primitif. Ce correcteur, généralement mal inspiré, ne comprend pas le sens des mots ni des phrases, et il « amende » à tort et à travers. Sa plume maladroite fait facilement des pâtés. Et, malheureusement, il est presque toujours impossible de lire ou de deviner sous la correction le mot primitif. L'on nous excusera de n'avoir su donner toujours un texte satisfaisant; Paul Meyer lui-même se plaignait des difficultés et des incertitudes que présentent les manuscrits de la famille d'Esch (4).

Il n'est pas douteux, en effet, que ce manuscrit ne provienne de la famille d'Esch, l'une des plus illustres familles paraguayennes de Metz, celle qu'a illustrée Jacques d'Esch,

(1) BONNARDOT (F.), *Le Psautier de Metz*, Paris, t. I, Vieweg, in-12 de 464 pages. Bibliothèque française du moyen âge, III. Voyez les *litanies*, p. 444; les *preces*, p. 454; les *collectes*, p. 458. — Le t. II n'a jamais paru.

(2) ROMANIA, t. XV, p. 172-174.

(3) ULRICH (J.), *Neue Versionen der Riote du Monde*, Zeitschrift für romanische Philologie, t. XXIV, p. 112-120.

(4) ROMANIA, t. XV, p. 181.



l'auteur de la CHRONIQUE (1). Les manuscrits de la famille d'Esch portent tous un signe distinctif, le dessin de la guimbarde ou trompe d'Allemagne.

Bonnardot attribuait la transcription des poésies que nous publions (2) à Philippe (II) d'Esch, maître échevin en 1461, qui fut fait chevalier en 1466 à la reprise de la ville de Huy par les Bourguignons sur les Liégeois. Il était mort en 1477. Paul Meyer a mis en doute cette attribution dont Bonnardot ne fournit aucune preuve et a été suivi par deux manuscrits (Arsenal 2083 et Montpellier 164-Libri 1) provenant, eux aussi, de la famille d'Esch.

Nous examinerons ici sommairement tous les manuscrits de la famille d'Esch qui subsistent.

La bibliothèque municipale de Metz conserve cinq manuscrits marqués de la guimbarde. Le manuscrit 161 (4) mériterait une étude spéciale. Il a appartenu à Nicole d'Esch, docteur, chanoine et trésorier de Metz (5), qui a noté sur les premières pages une série de souvenirs personnels qui commencent en 1431. Quatre autres manuscrits, les numéros 3, 193, 302 et 403 du catalogue, ont aussi appartenu à Nicole d'Esch. Une notice rédigée sur une bande de parchemin qui a été reliée à la première page du manuscrit 161 nous donne son nom et son titre : elle nous apprend aussi qu'il a fait exécuter ce volume pendant la peste de 1452 (6). Tous les manuscrits de Nicole ont été achetés, après sa mort, par le chanoine Jean Herbillon. Ni l'écriture du « docteur », ni la nature même des textes ne permettent d'identifier ce Nicole, le deuxième (7) fils de Jacques d'Esch, qui mourut le 27 juin 1477, avec notre auteur.

Il faut d'ailleurs remarquer que, si tous les membres de la famille d'Esch possèdent comme marque distinctive la guimbarde, il semble bien que chaque individu ait adopté pour cet insigne une disposition particulière. Notre manuscrit d'Epinal présente la guimbarde verticale, l'embouchure tournée vers le bas, comme le manuscrit de Montpellier (8).

(1) WOLFRAM (G.), *Die Metzger Chronik des Jacques Dex* (Jacques d'Esch), Metz, Scriba, in-8° de XCVI-534 p. Documents de l'histoire de la Lorraine, t. IV. — La Chronique de Jacques d'Esch raconte l'histoire de la cité de Metz de 1307 à 1434. Sur Jacques d'Esch, voir l'introduction de M. Wolfram, p. LXXII-LXXXII. Jacques, né en 1307, est mort en 1455.

(2) Loc. cit., p. 66.

(3) *Notice d'un manuscrit messin*, Romania, t. XV, p. 166.

(4) *Catalogue général des manuscrits... des départements*, t. V, p. 166.

(5) VANNÉRUS (J.), *Les anciens dynastes d'Esch-sur-la-Sûre*, Luxembourg, imprimerie Bourg-Bourger, 1910, in-8° de 432-XXXII p. Sur Jacques d'Esch ou Dex de Metz, voyez en particulier p. 389-401. Sur Nicole, voyez p. 395.

M. Vannérus a utilisé d'HANNONCELLES, *Metz ancien*, Metz, Rousselle-Pallez, 1856, 2 volumes in-8° de X-302, II-280 p.

(6) *Catalogue général des manuscrits... des départements*, t. V, p. 166.

(7) Loc. cit., p. 66.

les manuscrits de Nicole nous la montrent horizontale, l'embouchure tournée vers la droite du lecteur.

Nous ne signalons que pour mémoire un manuscrit de Jean d'Esch signalé par M. Favier (1). Nous ne savons ce qu'est devenu ce petit livre ainsi mentionné : « *ung petit livre escript en parchemin de la main Jehan Desch, encommençant : Honneur, gloire et révérence à notre benoit créateur..., couvert d'une pel rouge et ferrez de cloz jaunes.* » Il n'est même pas certain que ce Jean d'Esch ait appartenu à notre famille paraigienne (2).

Le manuscrit B. N. f. fr. 9558 porte aussi la guimbarde et provient de la famille d'Esch (3). Mais, dès 1457, il était acquis par *Arnulphus Thirieti de Clareyo, canonicus Metensis et curatus de Spinallo, Tullensis diocesis*. Il n'appartenait donc pas à notre auteur, qui écrivait après cette date.

Paul Meyer (4) signale l'existence de deux manuscrits qui ont appartenu à un Jacques d'Esch, seigneur de Bazoucourt et des Elangs, qui épousa Françoise de Gournay et mourut en 1499 (5). L'un de ces manuscrits (Arsenal 2083) porte la phrase : *Espoir en Dieu, Esch; a Jaiques*. L'autre (Montpellier 164-Libri 96) offre comme signature deux strophes :

Quant lez vivans s'amanderont
Toutes niez trompes tromperont.

Ma trompe sonnera haulx ton
Quant le monde devendra bon.

Ces deux strophes sont de l'écriture de Jacques (6).

Le manuscrit B. N. f. fr. 18.905, signalé par une note manuscrite de Paul Meyer dans son exemplaire personnel de la Romania (Bibliothèque Paul Meyer, à l'Université de Nancy), porte aussi, au f° 2 r°, la mention *Esch, a Jaique*, et les mots *Espoir en Dieu, Dex, Paix* (7). Il contient des mélanges, comme le manuscrit d'Epinal; mais, alors que les pièces conservées par le manuscrit d'Epinal sont de caractère religieux et surtout littéraire, le manuscrit

(1) *La Bibliothèque d'un maître échevin de Metz au commencement du XVI^e siècle*, Nancy, Sidot, 1885, in-12 de 20 p., p. 8-9 (tiré des *Atours et ordonnances de Metz*, ms. 198 de la Bibliothèque de la Ville de Nancy).

(2) VANNÉBUS, op. cit., p. 395, n. 1.

(3) *Bibliothèque nationale. Catalogue général des manuscrits français. Ancien supplément français*, t. I, p. 410-412.

(4) MEYER (Paul), *Notice d'un manuscrit messin*, Romania, t. XV, p. 161-191.

(5) VANNÉBUS, op. cit., p. 395; D'HANNONCELLES, op. cit., t. I, p. 56, 112, 123, t. II, p. 64-65, 68. C'est par erreur que Paul Meyer a imprimé 1489 comme date de la mort de Jacques, loc. cit., p. 166.

(6) Un spécimen donné par Paul MEYER, op. cit., p. 165, permet de se rendre compte de cette écriture. Le mot *trompe* est chaque fois remplacé par le dessin de la guimbarde.

(7) *Bibliothèque Nationale, Catalogue général*, etc., t. III, p. 114-115.

18.905 ne comprend, à quelques exceptions près, que des textes administratifs ou juridiques. Il est d'une réelle importance pour l'étude des institutions à Metz au XIV^e et au XV^e siècles. Il a appartenu successivement à divers membres de la famille d'Esch et il n'est pas toujours facile de distinguer les écritures diverses. Celle de Jacques est particulièrement caractéristique (verso de la feuille de garde, f° 31 r°); elle n'est représentée dans le manuscrit que par quelques indications et quelques rubriques.

Enfin, M. Fleur, l'excellent bibliothécaire de la Ville de Metz, m'a fort aimablement signalé un curieux volume qui, sous une reliure ancienne, comprend à la fin quarante et une pages manuscrites, et, au début, l'*Arbre des batailles* d'Antoine Vérard (1493). C'est sans doute à ce détail que ce manuscrit-incunable doit de n'avoir pas été admis dans le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de la Ville de Metz. Coté Cl m H 25, il porte à la première page l'indication suivante :

Espoir en Dieu, Esch, a Jaique.

La trompe des d'Esch est ici verticale, comme dans l'exemplaire reproduit par Paul Meyer, et l'embouchure est tournée vers le bas de la page. Le distique cher à Jacques d'Esch est placé au-dessous, avec une légère variante

Quant le monde devanrait bon
Tout mez trompes (1) tromperon.

Une note de la même écriture, au bas de la page, est ainsi conçue :

« Il y ait an ce livre II LIX feullet de bestre imprimé avec lez histoire et XLI de bestre escript à la main, et : ait[é] paieez ainssy qu'il est XLI sols iij deniers. »

Le verso de la première page est occupé par un dessin que nous reproduisons ci-contre, à cause de sa valeur documentaire. A la dernière page, Jacques a ajouté de sa main une table des matières.

Notre manuscrit d'Epinal reproduit les distiques habituels à Jacques d'Esch :

Ma trompe sonnera haulx ton
Quant le monde devanra bon.

Quant lez vivans s'extiperont
Tout mes trompes tronpperont (2).

Le mot *trompe* est comme toujours remplacé par le dessin de la guimbarde placée dans une position verticale (le mot *cœur* est aussi représenté par un dessin schématisé).

(1) Le mot *trompe* est remplacé ici encore par le dessin de la guimbarde.

(2) BONNARDOT, loc. cit., p. 65.

que dans le corps du manuscrit). L'écriture du manuscrit d'Épinal est très semblable aux échantillons que nous possédons de l'écriture de Jacques d'Esch. Enfin, nous retrouvons dans ces divers manuscrits la trace d'une même manie : Jacques d'Esch, dans tous les manuscrits que nous lui attribuons, a ajouté des rubriques et composé des tables des matières.

Il n'y a donc aucun doute que le manuscrit d'Épinal n'ait été rédigé en partie par Jacques d'Esch. Cette grande écriture négligée et difficile, dont les lettres ont souvent été repassées à une encre plus noire, est bien la sienne, dans la dernière partie de son existence (1). Nous lui attribuerions volontiers les autres pièces courtoises dont l'écriture est plus soignée : il les aurait transcrites à une époque antérieure.

Les Chroniques messines et les documents d'archives n'ont conservé, avec le nom de Jacques d'Esch, qui joua dans sa ville natale un rôle de premier plan, que des détails sans intérêt pour nous (2). Il appartenait, en tout cas, à une vieille famille paraisienne, noble et cultivée, où l'on avait traditionnellement le goût des livres et l'habitude d'écrire.

Quelle est l'origine des poésies que Jacques d'Esch a recueillies? Il est fort difficile de l'établir. Il s'agit de pièces isolées, qui, vraisemblablement, sont de provenances diverses. L'on n'y trouve, et cela n'a rien d'étonnant, étant donné le sujet, que de rares détails précis. Les *Dis d'amour* (*daillements*) contiennent une expression locale (la cathédrale de Metz y est appelée le *Grand Moutier*) dans un vers qui est d'ailleurs faux et qu'il est nécessaire de corriger (XXIX, 4); mais il est impossible, pour la localisation du texte, de tirer un argument de noms propres assez répandus (*Sires Aleame*, XXXVII, 14), d'allusions à la peste (*Laissez guérir ceux de la maladie*, XLIII, 4), ou de formules toutes faites telles que :

Entre Troyes et Saint-Quentin
N'a point de plus belle barge (XLIV, 50-51).

La langue ne peut nous fournir que des renseignements incertains : les vers, et les rimes elles-mêmes, souvent d'ailleurs négligées, ont pu être « habillés », si je puis dire, à

(1) Les spécimens datés de l'écriture de Jacques que nous avons eus sous les yeux ne sont pas antérieurs à l'année de l'impression de *L'Arbre des batailles* (1493); ils datent peut-être de cette année, que Jacques a inscrite de sa propre main en tête du livre.

(2) Jacques d'Esch fut maître échevin en 1486 et en 1493; on l'appelle généralement *Jacques l'Echevin* (ms. B. N. f. fr. 18.905, f° 133 r°). Il épousa Françoise de Gournay, qui mourut peu avant lui. Son inscription funéraire est publiée par d'HANNONCELLES, *Metz ancien*, t. II, p. 68. Il laissa deux filles : Contesse d'Esch, qui épousa Nicole (II) de Raigecourt, seigneur d'Ancerville, et Marguerite d'Esch, qui épousa Thiéhaunt de Gournay, écuyer, seigneur de Talange.

la mode de Metz. Il est intéressant de noter, à ce point de vue, comment le *Voyage à Jérusalem* du seigneur d'Anglure a été « arrangé » dans le manuscrit d'Épinal : le point de départ, le point d'arrivée ont été modifiés, ainsi que toute une série de détails, de manière à transformer en une expédition messine le voyage du seigneur champenois. Au point de vue du fond, certaines pièces sont d'un assez délicat et révèlent une facture savante; d'autres semblent provenir d'une source presque populaire et peuvent être attribuées vraisemblablement à des amateurs locaux. Il n'est même pas invraisemblable de supposer que quelques pièces sont l'œuvre de Jacques d'Esch lui-même. Nous examinerons cette question à propos de l'origine de chaque pièce en particulier.

Nous n'avons pas cru devoir suivre l'ordre — ou plutôt le désordre — du manuscrit. Nous avons classé les diverses pièces suivant le genre ou la catégorie à laquelle elles appartiennent : *Saluts d'amour*, *Demandes d'amour*, *Dis amoureux*, *Daillements ou Ventes d'amour*, *Ballades amoureuses*.

Les poésies que nous publions sont en grande partie inédites. Dans la *Notice* que nous avons citée, Bonnardot a reproduit quelques petites pièces; il s'est contenté le plus souvent, de donner le premier et le dernier vers des premiers et les derniers vers de chaque morceau. On trouve imprimé les *Daillements* dans le tome 1^{er}, aujourd'hui introuvable, de Mélasine (p. 570-578). Il avait annoncé (2) la publication de ce qu'il appelle des *Chansons* (ce sont en réalité des ballades) : nous n'avons pas trouvé trace de cette publication (3).

Nous nous faisons un devoir de remercier ici M. Maréchal, bibliothécaire de la Ville d'Épinal; grâce à son obligeance il nous a été permis de faire venir à Nancy le manuscrit de Jacques d'Esch et de l'étudier à loisir. M. Fleurbaey, bibliothécaire de la Ville de Metz, nous a aimablement communiqué de nombreux manuscrits et signalé l'existence d'un important incunable acheté quarante et un sols trois deniers par Jacques d'Esch. Enfin, M. Clément, directeur des Musées et de la Bibliothèque de la Ville de Metz, s'est mis à notre disposition avec sa bonne grâce coutumière et a voulu exécuter la photographie de la reproduction ci-jointe.

(1) BONNARDOT (F.) et LONGNON (A.), *Le Saint Voyage de Jérusalem du seigneur d'Anglure*, p. VIII, p. XV-XIX.

(2) Bulletin de la Société des Anciens Textes, 1876, p. 119.

(3) Les pièces XII, XIII, XIV, notées sur deux feuilles volantes, ont disparu du manuscrit. Nous en reproduisons le texte d'après Bonnardot, loc. cit., p. 130-131.

Saluts d'amour et Dits d'amour (1).

Le roman de *Flamenca* nous a conservé la curieuse description d'un *salut d'amour* : « Il y avait deux images bien formées, faites si subtilement qu'elles semblaient vraiment vivantes. Celle de devant était agenouillée et suppliait l'autre. Une fleur lui sortait de la bouche et touchait tous les commencements des vers; et au bout des vers il y en avait une autre qui les prenait tous et les liait et les menait tous ensemble à l'oreille de l'autre image, que l'Amour, sous les traits d'un ange, invitait à voix basse à écouter ce que la fleur lui montrait (2) ». *Flamenca* et ses deux demoiselles prennent le *salut* : « Souvent elles les plient et les déplient, et se gardent bien de les froisser, de peur qu'il puisse apparaître aucune effaçure. Chaque soir *Flamenca* les couchait avec soi, et donnait mille baisers réels à l'image de Guillaume, et mille autres quand elle pliait les saluts, car alors les deux images se baisaient réciproquement. Elle savait les plier si gentiment qu'elle les faisait toujours se baiser l'une l'autre (3) ». L'on ne s'étonnera pas après ce récit que Philippe de Novare, vieillard plein d'expérience, soit d'avis « qu'à fame ne doit on aprendre letres ne escrire, si ce n'est especialement por estre nonnain; car par lire et escrire de fame sont maint mal avenu (4) ».

Les *Saluts* que nous publions ici n'ont rien de commun avec les œuvres littéraires, souvent très longues — celui de Philippe de Beaumanoir renferme plus de mille vers — que Paul Meyer et Schultz-Gora ont édités. Ils ont un caractère plus vulgaire et plus populaire.

Le premier, dont les rimes sont très irrégulières, est maladroitement présenté; le second, également mal rimé, offre un curieux mélange de préoccupations aristocratiques et de traits familiers (*Bon soir ait-il!*). Il se peut que ces deux saluts, composés à Metz et conservés par hasard, nous montrent la dernière transformation du genre, devenu un exercice d'écolier ou un jeu de salon.

I

Amie (5), sachiez que je vous salut
Per atretant de fois
Que, se tuit ly oxalz (6) salvaige,

(1) Consulter Paul MEYER, *Le salut d'amour dans les littératures provençale et française*, Bibliothèque de l'École des Chartes, 1867, t. XXVIII, p. 124-170. — O. SCHULTZ-GORA, *Ein ungedruckter Salut d'amors nebst Antwort*, Zeitschrift für romanische Philologie, t. XXIV, p. 358-369 (d'après le ms. B.N. f.fr. 837).

(2) V. 7096-7108; Paul Meyer, op. cit., p. 136.

(3) V. 7123-7134; Paul Meyer, op. cit., p. 137.

(4) Voyez LANGLOIS (Ch.-V.), *La Vie en France au moyen âge... d'après les moralistes du temps*, Paris, Hachette, 1926, p. 214 et n.l.

(5) F° 68 r°.

(6) Oiseaux. — Le ms. porte *oxalz*; l'i est exponctué.

C' onque fures en prey ny en boix,
5 Et que tuit ly clert dou monde,
Que onque furet en cestuy monde,
Avoiet tuit saint jurier,
Et que toute la grant mer
Fuit anche (1) et le cielz perchamin,
10 Et chescun dez dis clert heüst
.C. bouche, .C. eulz et .C. main
Pour faire le salut,
Il n'averoint mie mix en escrit,
Depuez que Dyeu formait Adan
15 En jusques à defynement,
Le salut dont je vous sallue.

Pour oblier.

II

<Demande>

<L'ami> Damoiselle (2) blanche,
Vostre Amis vous mande
.V. salut et .L. et .V. sallut :
4 Que mandeis à lui?

Responce

L'amie Je mande à mon Amy,
Qu'i soit prou et herdy,
Et de son amour bien saisie,
Et que ma pert (3) ne let il mie;
10 Et, quel pert qu'il soit,
Boins soirs ait ilz!

Nous joignons aux *Saluts d'Amour* des pièces d'un caractère assez différent, mais qu'il est assez difficile de classer ailleurs. Les unes pourraient être intitulées : *Déclaration d'Amour*; d'autres : *Prières d'Amour*. L'une d'elles (pièce IX) porte dans le manuscrit le titre de *Dit d'Amour*, qui, dans son vague, convient à toutes. Nous donnons en suite des fragments divers dont il est difficile de préciser le genre à cause de leur brièveté.

Il semble que toutes ces pièces proviennent d'« *d'Amour* » (4), d'« *Enseignements* » ou de « *Chastiments* » (5). Ces œuvres didactiques, qui sont un mélange curieux et variable de morale, de civilité puérile et honnête et de littérature érotique, étaient nombreuses au moyen âge. Elles offraient souvent, à l'imitation, sans doute, du t

(1) Encre.

(2) F° 82 r°.

(3) Part, parti.

(4) Gaston PARIS a étudié, dans un article de *l'Histoire Littéraire de la France*, t. XXIX, p. 455-525, le prétendu Chrétien « Legot » et les autres traducteurs ou imitateurs d'Ovide.

(5) L'on trouvera un exemple dans le *Chastoiement des Dames* de Robert de Blois. Voyez LANGLOIS (Ch.-V.), *La Vie en France au moyen âge... d'après les moralistes du temps*, Paris, Hachette, 1925, p.

d'André le Chapelain (*De Amore libri tres*), des modèles de conversation amoureuse. La *Clef d'Amors* (1) est le type de ces manuels du parfait Amant, tel

Que l'amant pour soy conforter
Puisse touz diz o soi porter (v. 99-100).

Mais c'est dans l'*Art d'Amors* (2) de Jacques d'Amiens que l'on trouvera le choix le plus riche. Il n'y a pas moins de trois déclarations d'amour (v. 466-745), dont la seconde compte près de cent vers; elles sont suivies de toute une série de réponses de dames (v. 746-1035), qui, de six manières différentes, suivant leur situation sociale et leur caractère, repoussent l'amant avec une indignation plus ou moins grande et plus ou moins sincère; chaque réponse est suivie à son tour d'une réplique victorieuse de l'amant.

Les fragments du manuscrit d'Epinal ont un caractère très divers et proviennent d'œuvres de prétention et de valeur littéraires très différentes.

III

- Hélay! (3) ma Damme, de très long temp
Vous ai chosie <en> toute foy;
Et certe, [ma] Damme, quant je vous voy,
4 Le cuer de destresse me fault;
Car ardent Desir me contraint
Por vostre amour sy très florment,
Se de vous n'ay aligement,
8 Morrir me fault certainement.

IV

- Hélay! (4) ma Dame, ne cudez (5) mie
Que je soie de telle gens
Que cuide per leur flaterie
4 Avoir amie incontinant.

V

- Le (6) dieu d'Amour, per sa douceur,
De ceu ly plaise à souvenir,
Et que vous et moy à (7) tousjour
4 Puissien bien noz amor tenir,
Et nous dont (8) à la fin venir
Là où Amours jay ne faulrait
Et où <jà> ne peult envillier (9),
8 Mais en joie tousjour du<r>rait!

(1) *La Clef d'Amors*, par A. Doutrepont, Halle, Niemeyer, 1890, Bibliotheca Normannica, V.

(2) Jacques d'AMIENS, *L'Art d'Amors...*, p. G. Körting, Leipzig, Vogel, 1868.

(3) F° 75 v°.

(4) F° 36 r°.

(5) Cudez.

(6) F° 73 v°.

(7) Ms. : et.

(8) Donne.

(9) *Envillir* : devenir vil, diminuer.

VI

- De (1) paour me fait <tres> saillir
Et tout le mien corp tressueir,
Mon povre cuer en moy fremir,
4 De ceu qu'i me fault espozeir (2);
Au ffort, je me veul conforter
A mon sov[e]rain le dieu d'Amour,
Lui priant de moy enorteir
8 De respondre à vostre douceur (3).

VII

- A hault Roy du Ciel vous comment (4),
Ma très belle douce maitresse;
3 Je vous prie, se nullement
Ay dit chose qui vous desplaise,
Je vous suplie, douce deesse,
6 Que mei (5) pardonnez doucement.

VIII

- Chier (6) Damme, ly vostre volloir
Suis prest de boin cuer escomplir (7),
Et sy vous di que main et soir
Veult faire tout ly vostre plaisir.
5 Dez or maix poiés descouvrir
A moy la vostre vollenteis :
Je veulx vous demende fournir
En aiquerant vostre amitié.
10 Vous fereis ceu que dovereis
En aicquitant vostre promesse;
Maix je vous ay amonesteis,
Se je essevis ma promesse
En mettent vous cuer en liesse,
15 Qu'epver tous me soiés secreis;
Ou aultrement en grant destresse
Nous amour nous falroit uzeir.
Onques (8) nulle amour ne fuit bonne
C'el[le] n'est tenue secrètement;
20 Ne doit mie volloir nullement

(1) F° 40 v°.

(2) Exposer.

(3) C'est un exorde courtois. Comparez les *Vœux du Paon*, éd. RITCHIE, v. 1862-1863, et A. COLLIGNON, *Reliquie*, Nancy, Berger-Levrault, 1924, p. 33 (Annales de l'Est). Une pucelle a posé au *Roi qu ne ment* cette question : quelles sont les trois meilleures choses « à garder bonne amor » :

Li rois fu tres meüs de honte et de paor,
Du respondre esbaubis, et du tere en tristor.

(4) F° 74 r°. — Comment, je recommande.

(5) Ms. : *le me*. Peut-être faut-il prononcer : *le m'*.

(6) F° 82 r°.

(7) Accomplir.

(8) Ms. : *onsque*.

Que son fait saiche plusseur gens.
 Por tous mesdixant apaixiés,
 N'en doulteis, Dame, aulcunement,
 En secreit je vous tanray chier.

IX

Vostre (1) entendement est sy hault,
 Rainplich est de teille science
 Je ne sçay homme, tant soit baulx
 Ne tant soit fondeis en science
 5 Que, s'y n'ait moult grande abondance
 De grace don noble dieu d'Amour,
 Que ne fuit bien en grand doubtaunce
 De repondre à vostre douceur.

Il faut souffrir pour mieux avoir :
 10 S'ay je oyt dire de piessay (2);
 S'aulcun veult ung grant bien avoir,
 Ne ly chaille s' il vient à tray (3);
 Maix que tousdis il soit parfait (4)
 En cellui bien grant à pourxuire,
 15 Saichiés bien, quant aquis l'av[e]rait,
 Qu'il en adv[e]rait plux de plaisir (5).

Vollentier, Dame, me soufferoie
 En atendant vostre lairgesse;
 Maix ceste atendie (6) m'enneie
 20 Et me fait vivre en grant destresse;
 Por tant (7) vous prie, chier <e> maistresse,
 Qu'an briefz m'envoiez plaixir,
 Moy retenant, par grant liesse,
 Vostre amoureux pour vous servir.

X

Très (8) douce Damme, s'il vous plaisoit
 Sur moy rien à recommander,
 Par cela sçavoir vous polreis
 4 De moy la bonne voullentey.

XI

Par (9) ma foy, Dame, moult vollentier
 Je feray ceu que commandeis
 Vous plairait : sur moy ordonnez,
 4 Car d'aulture chose n'ay desirier (10).

(1) F° 92 r°.

(2) Ce ai-je ouï dire de pieç'a.

(3) *A trait*, lentement. — Le ms. porte *se il*.(4) *Parfait* : prêt à.

(5) Je comprend ainsi le sens général de cette strophe : Il faut souffrir pour mieux avoir : si l'on veut posséder un grand bien, il faut l'attendre longtemps (et, dans ce cas, il faut toujours être prêt à le poursuivre) ; mais alors, quand il arrive, le plaisir est d'autant plus grand qu'on l'a plus longtemps attendu.

(6) *Atendue*, attente.(7) Ms. : *portant*.

(8) F° 37 v°.

(9) F° 40 v°.

(10) Ms. : *désir*.

XII

Se (1) vos adveis dolleur ne mal
 Qu'en moy se puist transevrer (2),
 Quel dolleurs heusse, froit ou (3) chalt,
 4 Por vous le volroie porteur.

XIII

Non ait, per la Vierge Marie,
 Envers vous, Damme, oncquez mal n'y pa
 Maix le desire que j'ay de vous
 4 Me faite ensy perilers à vous.

XIV

<Contre les médisans>

Icelluy Dieu, qui fist Adam
 Et des estoille cleir reluixant,
 Veulle confondre les mesdixant,
 Qui ottent joie es vrais amant,
 Joyeuse vie et boin desduit :
 6 De malie hair (5) soient il panduit!

XV

<Contre Fausseté et Mensonge>.

Que (6) quiconque veult decepvoir
 Aultrui, lui meylme ce dessoit,
 Et, à la longue (7) por decepvoir,
 4 Nulz amin <onques> n'en ressoit;
 Et quiconque damme dessoit,
 En amour mostrant fault semblant :
 Tout teille gens on dohveroit
 8 Chessier tout hoirs dé bonne gens (8).

(1) Bulletin de la Société des Anciens Textes français, 1876, 131. Les pièces XII, XIII, XIV étaient transcrites sur une feuille lante, qui, depuis l'époque où Bonnardot en a pris copie, a été manuscrite.

(2) Ce verbe, formé de *sevrer* (sevrer) et de *trans*, n'est-il étymologie populaire de *transférer*?(3) Bonnardot : *on*.

(4) Texte altéré. Il faut sans doute corriger : Vers vous male pensée.

(5) *De male aire* : pour leur méchanceté.

(6) F° 37 v°.

(7) Ms. : *longe*.

(8) Chasser bien loin (tout hors) des bonnes gens, des gens.

Les partures d'amour.

Les *Partures d'amour* (1) ne sont autre chose qu'un jeu de salon. Christine de Pisan, décrivant une « assemblée de nobles gens, Riches d'onneur et beaux et gens », nous les montre à table, parlant de courtoisie et d'honneur, sans dif- famer petit ni grand : on récite de beaux livres, des dits, « et des balades plus de dix » ; chacun devise à qui mieux mieux, soit d'amour, soit de demandes gracieuses (2).

M. Hœpffner, qui leur a consacré un excellent article (3), les rattache au jeu bien connu du *Roi qui ne ment*. C'est dans les *Vœux du Paon* de Jacques de Longuyon (4) que l'on trouve la description la plus complète de ce jeu souvent cité et que M. Langlois a étudié particulièrement (5). On y alterne les questions personnelles : le « Roi » demande à l'une des pucelles

S'elle sentoît les maus d'amour et les argus,

et l'étude des problèmes amoureux. C'est ainsi que l'on prie le *Roi* de répondre à cette troublante question : préfère-t-il se trouver devant son amie, ou bien penser à elle, « tout seul, sans compagnie ». Le *Roi*, d'une manière assez surprenante au premier abord, choisit le « penser amoureux » et justifie longuement sa préférence. Quand il se trouve devant celle qu'il aime, il est si profondément ému qu'il ne voit rien, qu'il ne sent rien ; revenu dans sa chambre « clere et coie », il pense et repense à elle, et tout son désir, en pensant, le remplit de joie.

Les *partures d'amour* sont une forme plus simple, plus populaire du jeu du *Roi qui ne ment* ; je les crois plus anciennes. Elles dérivent assez naturellement de ces devinettes que l'on trouve dans tous les recueils de folk-lore, et qui

(1) Nous préférons ce terme à celui de *Demandes d'amour*, qu'on emploie généralement et qui est ambigu. Dans les *Œuvres complètes* d'Eustache DESCHAMPS, éd. Raynaud, t. VIII, p. 112-125, l'on trouve « plusieurs demandes entre les Dames avec les responses sur ce ». Il s'agit le plus souvent d'allusives ou de calembours obscènes. Les *Adoncneaux amoureux* (Brunet, t. I, p. 56, t. III, p. 586) sont la continuation du même genre. — Les pièces que nous publions sont au contraire très convenables ; le manuscrit de Montpellier (Ecole de Médecine, n° 236) les introduit par le titre : *Che sont partures d'amoureux jus*. Dans le *Remède de Fortune*, v. 3879, éd. Hœpffner, t. I, p. 142, Guillaume de MACHAUT se trouve dans une société de dames et de demoiselles qui lui font plusieurs « partures d'amours ».

(2) Ed. Roy, t. II, p. 31, Paris, Didot, 1891, Société des Anciens Textes français. L'on voit que les dits, les balades sont des œuvres littéraires ; les demandes gracieuses sont des improvisations.

(3) *Frage- und Antwortspiele in der französischen Literatur des 14. Jahrhunderts*, Zeitschrift für romanische Philologie, t. XXXIII, p. 695-710. L'on trouvera p. 700, n.1, une liste assez complète des manuscrits qui nous ont conservé des *partures d'amour*.

(4) Ed. Ritchie, v. 1618 et suivants ; voyez aussi Albert COLLIGNON, *Reliquiae*, p. 25 et suivantes (Annales de l'Est, 38^e année, 1924).

(5) *Romanische Forschungen*, t. XXIII, p. 163-173.

étaient l'une des distractions favorites des veillées (restent l'amusement des enfants). Nos salons démocrates connaissent encore des jeux de ce genre : qu'on se rappelle Tartarin de Tarascon. Il n'est pas étonnant que « assemblées » du moyen âge aient créé la *devinette d'amour* ; ce jeu a pris ensuite une forme littéraire, sans doute sous l'influence du *jeu parti* ; la fiction du *Roi qui ne ment* — le *Roi* avait tout pouvoir pour interroger, et ses sujets devaient une vérité sans réserve — permettait d'une part de se livrer à toutes les douceurs de la casuistique et de la taphysique amoureuse, et donnait lieu d'autre part à des questions et à des aveux d'un caractère plus intime, qui devaient n'être pas sans charme.

Un certain nombre des *partures* que nous publions viennent du *Chastel d'amour*, publié par M. Hœpffner. Voici quel est le début de cette allégorie qui a du mérite entre tant d'autres, le mérite de la brièveté et de la simplicité : « Quel est le fondement du château ? Aimer loyement. — Quels sont les maîtres murs ? Dissimuler sagement. — Quels sont les créneaux, les fenêtres et les carreaux ? Les regards séduisants », etc. La description continue de la sorte. Elle a eu un succès considérable et l'on voit que ce caractère symbolique faisait encore la joie de l'aristocratie médiévale au xv^e siècle. Comme il arrive souvent au moyen âge, le texte s'était accru avec le temps, et telle réponse tenait deux vers dans le *Château primitif*, en occupe quatre dans le *Château moderne* — dans le manuscrit messin.

D'autres *Demandes* ou *Réponses* sont isolées, et nous avons pu découvrir leur origine. Ce qui est d'ailleurs intéressant, ce n'est pas que des *demandes* ou des *réponses*

(1) Loc. cit., p. 703-705. Dans son édition des *Chroniques de saint Kervyn de Lettenhove* a publié — très mal — le texte n° 8336 de la Bibliothèque de Sir Thomas Philippe (t. F. Bru Devaux, 1870, p. 554-556) ; voyez sur ce manuscrit Paul MEYER, *Mania*, t. XIII, p. 497-541 ; sur le *Chastel d'Amour*, p. 504. — aussi, avec le *Chastel*, des *Partures d'amours* dans le ms. 218 Bibliothèque de la Ville de Berne (xiv^e s.), qui est un manuscrit de Guillaume de MACHAUT (R), et dans le manuscrit de l'Arse- na qui en est une copie (J) ; voyez sur ces manuscrits l'édition de la *Œuvre* de MACHAUT par M. Hœpffner, t. I, p. XLVII. — Enfin un manuscrit Reg. 16. F. ij. du Musée Britannique à Londres (c'est un manuscrit de Charles d'Orléans que M. P. Champion désigne par I. C. ; Charles d'ORLÉANS, *Poésies*, t. I, Paris, Champion, 1923, p. 1) contient le *Chastel d'Amours* et des *Demandes d'Amours* (elles sont publiées en partie par A. VALLET DE VIRVILLE, *Bulletin du philologiste*, Paris, Techener, 1846, p. 845-951). Ce magnifique manuscrit appartenait à la bibliothèque privée des rois d'Angleterre Charles V possédait aussi en 1373 deux manuscrits intitulés *des d'amour, Demandes et réponses d'amour* (Catalogue de Mallet, n° 177 et 180 ; cf. Léopold DELISLE, *Recherches sur la littérature de Charles V*, partie II, Paris, Champion, 1907, n° 1077, p. n° 1223, p. 198). — A une époque plus récente, l'on trouvera encore un manuscrit de *Des Autels* intitulée *Les demandes d'amours avec leurs réponses* (Brunet, t. II, col. 606). Mais il n'est pas certain qu'il s'agit de « partures ». D'après Bruet (ibid., t. I, col. 1811 et s.) y aurait dans les *Œuvres complètes* d'Alain CHARTIER des *Demandes et Réponses d'amours* ; c'est une erreur (VALLET DE VIRVILLE, *Bulletin du Bibliophile*, Paris, Techener, 1846, p. 847, n. 2).

dites apparaissent dans notre manuscrit, c'est de trouver, dans un genre qui semblait prêter à un renouvellement presque infini, autant de *partures* traditionnelles fidèlement, ou plutôt servilement reproduites.

XVI

<Demande : Je crains qu'il ne soit pas possible de m'assurer de la discrétion de mon ami.

Réponse :>

- Osteis (1) de vous [tout] ceste pancée;
Ce povés moult bien eschevir :
Se bien segure vous n'estés
4 Que vostre amy secreis tenir
Ne doit ceu que ly volreis dire :
Dite ly de vostre volloir :
S' en (2) aucun lieu ceu vait redire,
8 Se le meteis à non chailoir.

XVII

Demande (3) :

- Dite moy le don villain
Que pis me faite et je plus l'ain;
Con plus me fiert vilennement,
4 Plus l'endure legierement?

<Réponse :> Penser (4).

XVIII

Demande (5) :

Quelle est d'Amour la cortoisie
Moin profitable et plux prisie?

<Réponse :> Escoller (6) et baisier (7).

(1) F° 43 r°. — Dans le *Chastel d'Amours*, II, v.4 (Hœpffner, op. cit., p. 703), l'on trouve ces vers, qui répondent à la même pensée :

Or me nommez li mestre mur
Qui joli le font, fort et seur?
— Celer sagement.

(2) Ms. : *se en*.

(3) F° 37 v°.

(4) Le manuscrit de Montpellier offre une variante (*Revue des Langues Romanes*, t. III, p. 324) :

Di moi d'Amours le dart villain,
Quant plus me fiert et je plus l'aim;
Quant plus me fiert vilainement,
Plus l'endure legierement?
— C'est faus samblans.

La disposition des deux manuscrits est la même : la question est transcrite à gauche; la réponse placée à droite, en face d'une sorte d'accolade.

(5) F° 83 v°.

(6) Accoler.

(7) *Chastel d'Amours* (éd. Hœpffner, XI, 33, op. cit., p. 704) :

XIX

Demande (1) :

- Per quel senblant et per quel chose
Puet saige dame approver (2)
Se cil qui la prie d'amour
4 L'ame de cuer ou de bouche?

<Réponse :> Per dongier faire (3).

XX

Demande (4) :

- Quel est l'ensigne per defuer (5)
Que plus monstre l'amour don cuer,
Et selle ensigne est sy appertie
4 Qu'elle ne puet estre couverte?

<Réponse :> Colleur muer (6).

De quoy fait Amours courtoisie
Mains prouffitable et plus prisie?
— Baisier doucement.

Manuscrit de Montpellier (*Revue des Langues Romanes*, III, 325) :

Qu'est en Amours grans courtoisie,
Plus prouffitable et mains prisie?
— Ch'es uns baisiers.

D'après une note manuscrite de Paul Meyer, dans son exemplaire de la *Revue des Langues Romanes*, la même demande se retrouve dans le ms. B. N. f. fr. 12. 615.

(1) F° 80 v°.

(2) Éprouver.

(3) L'on trouvera la même demande, avec la même réponse, dans le manuscrit de Montpellier (*Revue des Langues Romanes*, t. III, p. 325) :

Par quel samblant et par quel cose
Puet mieus sage dame esprouver
Se chis qui li prie d'amer
L'aimme de cuer u < bien > de bouche?
— Par Dangier.

(Voyez aussi le ms B. N. f. fr. 12.615, d'après une note manuscrite de Paul Meyer).

Dans le *Chastel d'Amours*, la réponse est différente (éd. Hœpffner, XIII, 39, op. cit., p. 704) :

Comment puet dame faire essay
Se cil qui la prie l'aing de vray?
— Par manière changier.

Il s'agit dans tous les cas d'éprouver l'amant en simulant l'indifférence ou en affectant un autre amour : *faire danger* de quelqu'un signifie : le rebuter.

(4) F° 82 r°.

(5) *Par dehors*, l'enseigne extérieure, le signe.

(6) *Chastel d'Amours*, XIV, 41 (éd. Hœpffner, loc. cit., p. 704) :

Qu'est l'enseigne d'Amours apperte
Et si ne puet estre couverte?
— Coleur muer.

XXI

<Demande :

Comment verrai-je que mon ami m'aime
d'un véritable amour?

Réponse :>

Vous (1) le vérés à la collour
De votre amin per <vraye> amour,
Quant il à vous perler volrait,
Que, ansoy qu'il prengne à perler,
5 La collieur <lors> ly muerait,
Et ainsy serait sy muelz
Qu'à vous rien dire ne sçavrait;
Le cuer on ventre [ly] tressalrait
De la grande amour qu'il av[e]rait
10 En vous; et einssy le vérés.

XXII

<Demande :>

Auz (2) fins amans qui aime hault,
Quelle est la chose que miculx [leur] valt,
Et au plus grant besoing leur fault?

<Réponse :> Bialz perleir (3).

XXIII

<Autre réponse (4) :>

Bialz perler et (5) doucement prier
Per douce perolle piteuse,
Et sçavoir coment agencier
Cez perolles, que deliteuse

Manuscrit de Montpellier (Revue des Langues Romanes, t. III,
p. 324) :

Quels est li signes par de l'ors
Qui plus monstre l'amour du cors,
Et s'est li signes si appers
Que il ne puet estre couvers?
— Ch'est muer colour.

Cf. aussi, d'après Paul Meyer, B. N. f. fr. 12.615.

(1) F° 64 v°.

(2) F° 82 r°.

(3) *Chastel d'Amours*, XV, v. 46 (Hœpffner, loc. cit., p. 704) :

Qu'est-ce qui aux amans plus vaut
Et au besoing plus tost leur faut?
— Biau parler.

Manuscrit de Montpellier (loc. cit., p. 324) :

Amis, amans qui aime hant,
Quel cose es-ce que mieus li vaut
Et au plus grant besoing li faut?
— Ch'est bien parler.

(4) F° 64 v°. Le manuscrit porte comme titre : *Dis d'Amours*.

5 Soient à Dame ou Damoiselle,
Affin que per telle parolles
Envers s'amie entre en l'adresse (1).

XXIV

<Demande :>

Comment puet dame faire essay
Se cil qui la prie l'aing de vray (2)?

Réponse :>

Par (3) ma foy, ma Dame, l'enqueste
Est (4) bien ligier (5) à deviseir.
Quant vostre amy vous fait request,
Se bien y vollez adviseir,
Devant vous le vairez troubleis
Et [il] à poinne parleir polrait;
Et per ceu poireis aprobeis (6)
Que trop fort il vous <ame asseis (7)>.

XXV

<Demande :>

Quelle (8) est d'Amour meire et norysse
Plux noble, et que moïn est rice (9)?

<Réponse :> Espérance (10).

XXVI

<Demande :>

M'aimez vous d'un amour sincère?>

Responce (11) :

Réponse à vous je fay
Que à moy poin ne tendray (12);

(1) Adresse : chemin direct, chemin le plus court vers un b
(2) *Chastel d'Amours*, XIII, v. 39 (Hœpffner, op. cit., p. 704).
ponse est : *Par maniere changier*.

(3) F° 35 v°.

(4) Ms. : *et*.(5) *Légère*, facile.(6) *Éprouver*, savoir d'une manière certaine.

(7) Mots coupés par le relieur.

(8) F° 82 r°.

(9) Ms. : *vice*.

(10) Ms. de Montpellier (loc. cit., p. 324) :

Où est en amours mère et nouriche,
Quant plus est noble, plus est niche?
— Ch'est Esperanche.

Voyez aussi, d'après Paul Meyer, le ms. B. N. f. fr. 12.615.
C'est une idée courante dans la poésie courtoise que l'Esp
est chose vaine.

N'aurai je que d'Espoir butin,
L'attente des desconfortés?

dit Charles d'ORLÉANS (*Charles d'Orléans et la Poésie aristocr*
Lyon, Lardanchet, 1924, p. 33; voyez aussi *ibid.*, p. 89).

Le sonnet d'Oronte exprime élégamment la même idée.

(11) F° 82 r°.

LA POÉSIE ARISTOCRATIQUE

- De bonne amour bien sasié
 Je sui (1) à vous, mon amie;
 Tous jour de vous il me soviégne (2),
 6 De quelque part que je viegnet.

XXVII

<Demande :

Qui sont les choses qui plus desconfortent en
 Amours ung amant (3)?

Réponse :>

- Or (4) escoutez, ma douce amie :
 La primier sy est cohardise;
 La seconde sy est jallosie;
 La tierce sy est paour d'envie,
 5 Qui est auz amans moult contraire;
 La quarte sy est que veyr
 Ne puellent leur Damme à [leur] plaisir;
 La quinte sy est que joyr
 Ne puent lez amans de leur Damme :
 10 Dont cest dolleur fort lez enflame,
 Leur cuer et leur art et bruyt (5).

Explicxit

XXVIII

<Demande :>

Quant (6) ung amant est en destroy,
 Et [que] par destresse il se forvoie,
 Et nullement [ne] puet trover voie
 De parler à sa douce amie,
 Et aussy que par cohardise
 Le cuer li fault et ly fremie,
 Et que par ce il n'ose dire
 Son bon voulloir ne son desiré :
 Dites (7) moy s'il est en destroy?

(1) Ms. : *fait*? Voyez pièce II, v. 7, l'expression *saisi d'amour*.(2) Ms. : *sovient*.

(3) Sur cette question banale, voyez, en particulier, Hœpffner, loc. cit., p. 699.

(4) F^o 64 v^o.(5) Du verbe *bruir*, être brûlé. Sur ce verbe, voyez Eustache Deschamps, éd. de la Société des Anciens Textes français, t. II, p. 82, etc.— Le premier *et* est rayé dans le manuscrit.(6) F^o 68 r^o.

Débat amoureux.

Nous n'insisterons pas sur le genre bien connu au m^o siècle du *débat*. Tantôt employé à des exhortations religieuses comme dans le *Débat du Corps et de l'Âme*, tantôt à des descriptions plaisantes, comme dans le *Débat de l'Hiver et de l'Été*, et le *Débat du Vin et de l'Eau*, il était naturel que le cadre fût appliqué aux choses de l'amour.

Notre *débat*, que le manuscrit intitule *Dit d'Amour*, est visiblement reproduit de mémoire; il est, de plus, d'une facture particulièrement difficile; beaucoup de vers sont espérés. Nous l'avons publié à cause de l'extrême fantaisie de l'orthographe, qui en fait un document précieux pour l'histoire de la phonétique messine dans la seconde moitié du xv^e siècle. Composé par un clerc, et vraisemblablement par un clerc messin, il offre un curieux mélange de style religieux et de rhétorique amoureuse (1).

XXIX

Les Dis d'Amours (2)

Pucelle graciouze, où maint (3) tout v[e] <ray onour
 Jhésu Crist vous otroie joie <et> graice d'Am<our>
 Et vous dont atretant de sallu et de boin jo<ur>
 Coment on Grant Moustyer [Nostre Dame] porluit à t[ous]
 [delou]

- 5 Bel sire, bien say <je> que folie feroient
 Se le vostre salut <je (5)> ne vous renfuzoient (6);
 Je prie à Jhésu Crit qu'i vous dont bonne joie;
 Dite bien <à> plaxir et alez vostre voie.
- 10 Belle, c'est de certain que j'ay lonc temp pansé
 De ceu que j'ay en vous vu (7) sy grant honesté,
 Vallour et cortoisie, noblesse et bialteir,
 Ne onquez à vous n'ozai dire ma volenteit.
- Sire, c'est grant folle, quant signoir (8) vous esté,
 Que la vostre pansée dire vous ne m'osez;

(1) Un curieux spécimen de littérature amoureuse à la fois religieuse et profane en Lorraine est le *Concile de Remiremont (OULMONT, C. Débats du Clerc et du Chevalier dans la littérature poétique du moyen âge, Paris, Champion, 1911, p. 93-107)*. Il n'y a d'ailleurs aucun rapport entre ce texte, d'origine goliardique, et les nôtres.(2) F^o 65 r^o.(3) Ms. : *main*.(4) La lecture des trois derniers mots est très douteuse. J'ai lu : je vous donne autant de saluts et de bonjours qu'il y a de jours, à la Cathédrale, le jour de la Chandeleur. L'expression *Grand Moustier* désigne à Metz la cathédrale.(5) Le manuscrit porte un mot illisible. *Salut* est également douteux.(6) *Renfuser*, pour *refuser*, est une forme de l'est du gallo-roman; elle est attestée à Metz.(7) Ms. : *veult*.

(8) Seigneur.

15 Maix bien say que teil chose vous me conteiz pr<oier>, Que moult poc d'avantaige et de prouz y av[e]rez.

Hé! belle, je ais mon cuer et toute m'assentie (1)
Mix en l'amour de vous, que forment m'y mest<rie> (2);
Bien say que vostre cuer [en]ver moy ne s'umiell<ie> (3);
20 L'angyen en conoira (4), ou j'en perd[e]ray la v<ie>.

Syère (5), c'est grant folie quant vo (6) cuer mix avez
Là où point d'avantaige ne de droy n'y avez;
Se ceu est per folie, per droit sens Pen roteiz (7) :
[Jay] à nulz jours de vo (6) vie à m'amour ne vanreiz.

25 Hé! belle, vostre amour fayt mon cuer (8) tresailir
Que neu (9) ne jour ne puez repozeir ne dormir;
Vous biaulteit, vous simplie (10), m'y met en teil dezir
Que je ne m'en poroient à nulz fuer retenir.

Tenir vous en convient ou or ou moult fuer,
30 Se vostre vie [y] avez enver moy en pliegie (11) :
Se ne vous vanteré [jay] à nulz jour de vo (6) vie
Que vous soiez m'amin (12), ne je la vostre amie.

Hé! belle, nul vantixe de vous faire ne vult;
Maix, se je m'y complain de ceu dont je m'en <du>elt,
35 <D>ont ne m'y douvez vous mostreit sy grant orgu<el> :
Retenir n'en puez ne mon cuer ne mez yeulz (13).

Bel sire, je vous prie que plus ne m'en payrlez;
Je tient en gaiberie quant que dy <vous> m'avez;
Maix de sy en avant, se plus me rechteiz.

40 Teil congier vous donray dont grey ne me sareiz.

Hé (14) <las>! belle <amie>, se seroiet <trop> mal fait,
S'<ainsi> contre le bien grant mal <vous> me randeiz (15),
Que mez cuer est por vous sy griesment travillier :
Mersy dov[e]roient avoir, se droit m'estoit jugier (16).

(1) Ms. : *ma santez*. Le mot *assentie*, qui se retrouve plus loin, au vers 73, dérive du verbe *assentir*.

(2) C'est l'amour de vous qui est sujet de *mestrie* (maîtrise).

(3) S'humilie.

(4) Ces deux derniers mots sont illisibles. Je comprends : j'arriverai à connaître le moyen (*engin*) d'arriver à votre cœur. Il semble que ce soit le sens du mot *engin* dans le texte lorrain intitulé *Dialogus anime conquerentis : Par quel art? Par quel conseil? Par quel engeng?* (dans Godefroy).

(5) Sire. — F° 65 v°.

(6) Ms. : *vostre*.

(7) Rôtez (re + ôter).

(8) Le mot *cœur* est représenté par un dessin schématique de l'organe. Il en est de même dans tout le manuscrit.

(9) Nuit.

(10) Mot douteux.

(11) Il vous en coûtera beaucoup d'or ou un prix (*fuer*) considérable, si vous avez engagé votre vie envers moi. — Le vers 29 est faux et ne rime pas avec les autres.

(12) Ms. : *soier mez droit amin*.

(13) Ce n'est pas avec cela (en montrant un si grand orgueil) que vous retiendrez mon cœur et mes yeux.

(14) F° 66 r°.

(15) Ce vers et le précédent sont douteux.

45 Sires, se droit n'est<ra ja> à nulz jour trouvez
Que mez cuers soit [en]ver vous de rien (1) amat<eis>
Se [vous] esteit travillier, bien [vous] poiez repo<seir>
Vous batez sy froit fer que vous cop y perd[e]reiz.

Hé<las>! bele <amie>, se [je] mon cuer mix avoient
50 En la Vierge Marie et de [boin] cuer ia servole
Ensy comme [je] fay vous, teil huwier (3) n'avoient :
Bien <le> say de certain que s'amôur avoient.

Sieres (4), alleiz servy (5); polryer moult conquastey :
Maix vous dovriez (6) per ville et per moustier alé
55 La fois de sainte Esglise proichier et sermonte<r>,
Que sy endroit perdeiz <avec moi> vous parcier.

Hé! belle, pour Dieu, mersy, maix qu'il ne vous anno<ie>
Quant voy vostre maniere plaixant <et> simple et c<oi>
Sy sopris suis de (7) vous, vostre amours m'y mestroie
60 Se de vous n'ay mersy, je perd[e]rai toute jo<ie>.

Sire (8), [trop] pytous esteyl : bien resenbley mailaid
Quant mon amour voudriez acquerre (9) per vous flave
Maix, se vous deveneit de fiance constable (11),
Jay n'y seray mez cuers enver vous otriabile (12).

65 Hé! belle, contre la foix alleiz trop malement,
Quant mal contre le bien faxoit à asiant (13);
Quant je de tout mon cuer vous aime [sy] loialement :
Mersy dov[e]roient avoir, ou l'Esriture mant.

Sires, ja ne vous vanterez (14)
70 Qu' (15) ostrol[e] ne signorie desus mon cuer aiez,
Que bien ne honour faire <en rien> ne m'en porier;
Ains m'en poroit venir damaige et machiez (16).

Hé! belle, je n'ay mie mon cuer ne m'assentie
En vous deshonor guerre, et se ne dohteit mie :
75 Trop plu chier averoie que m'erme fuit fenie (17)
Que villenne perollent de mon corp fuit ussie (18).

(1) Ms. : *derrien*.

(2) *Amateis*, du verbe *amater* (*amater*), vaincre. Le ms. : *amati...*

(3) Loyer, récompense.

(4) Sire.

(5) Servir, au sens religieux du mot.

(6) Devriez.

(7) Ms. : *sus se*.

(8) F° 66 v°.

(9) Ms. : *onterier en querrer*.

(10) Par vos fables, par vos bavardages.

(11) *Constable* n'est pas dans Godefroy; *constablement* signifie *tamment*.

(12) Le sens des deux vers n'est pas bien clair. Après : « Ma vous devenez constant et fidèle », on attendrait : « je vous abandonnerai mon cœur ». Peut-être faut-il corriger *maix en nes* : même si vous deveniez... »

(13) Vous faites à *escient*, sciemment.

(14) Vers incomplet.

(15) Ms. : *que*.

(16) *Meschef*, malheur.

(17) Exactement : que mon âme fût finie, que je mourusse.

(18) *Issue*, sortie. — La lecture est douteuse.

- Bel sires, je vous prie que erriez (1) vous saichié (2),
C'uzeir en poriez une langue d'essiez (3)
Ansoy que je m'eusse (4) enver vos unyriez,
80 Que mez cuers ne s'y puet mestre ne otroiez.
- Hé! (5) belle, puez qu'antsy est que m'estiez sy contr<ere>.
Je vous prie que despit sy grant me vueli<ez fere>.
Que de la vostre amour je me puisse (6) rentre<re> (7),
Que je n'y veuille (8) plus <jamais> nulz porchas faire (9).
- 85 Bial sire, je ne say coment faire p<or>roient
Nulz despit enver vous que desplaire vous doie,
Que vous ne m'aveiz di chose dont il m'ann<oie> :
Maix je vous prie <ici> que vous m'alaxiez (10) coy.
- Belle, sachiez de voyr, je ne m'en puez tenir,
90 Que pour vous nuit et jour je sus en teil dezir
<Que> je ne voroient mie ung realme tenir
A <tel> fin que je duis (11) à vostre amour faillir (12).
- Bial sire, se [je] savoie que se fuit veriteit
Que por m'amour fuxiez en sy for adolleir (13),
95 Et que se duist estre parfaite loialteit,
Vous seriez (14) secorrus de ceu que vous querreiz.
- Hél belle, se [je] savoient que je heuxe mersy,
Que per [vostre] graice je euxe le non de vostre amy,
Servie et honoraie seriez tout jour de my,
100 Ne [jay] on court de ma vie n'averay mal <de> my.
- Amin (15), puez qu'antsy est, je me vueli à vous rendre;
Folliee (16) est la femme qui s'y vueli entrepanre
De despiter à clerc quant [on] ne s'en sceit defandre;
Maix vous prie que m'amour vueliez <en> gairdes panre
(17).

(1) Arrière (*arrier*).
(2) *Sachier* : tirer.
(3) Acier : vous useriez en vain, pour me convaincre, une langue d'acier. — Pour *poriez*, le ms. porte *porier*. Il faut prononcer « poriez » ou supplier <vous> devant *poriez*.
(4) Ms. : *enst*.
(5) F° 67 r°.
(6) Ms. : *je n'y puis*.
(7) *Bentraire* est sans doute une forme messine (cf. renfuser, v. 6) pour : retraire. Se retraire de quelque chose, c'est y renoncer.
(8) Ms. : *vey*.
(9) Le sens général des quatre vers est celui-ci : faites moi un si grand « dépit » que je renonce décidément à votre amour. — Les derniers mots du vers 84 sont d'une lecture très douteuse.
(10) Ms. : *alaxier* (de même, au vers 89 : *sachier*). Il faut sans doute corriger : *me taxier*, me laissez. L'a. fr. *estlaissier* ne convient pas pour le sens et n'a pas survécu dans les parlers lorrains.
(11) Dussé.
(12) Le sens général est : « je vous aime tant que je ne sacrifierais pas votre amour pour un royaume ».
(13) *Adouler*, s'affliger. Ici l'infinitif est employé comme nom. — *Fuxiez* : ms. : *fuxier*.
(14) Ms. : *serier*.
(15) F° 67 v°.
(16) Participe passé du verbe *folier*, être fou.
(17) Ms. : *Maix je vous prie que de mon amour vous vueliez gairdes panre*.

- 105 [Hé!] belle, ne doctez pais : vostre amour icrt (1)
Maix qu'antver medixant soien nous woy salvée;
Tout jour serey de moy servie et honorée,
Ne jay ne vous falray pour femme qui soit née.
- Amin, vous dite bien; je prie à Jésu Cristz
110 Que tuit ly madixant puissent (2) estre honni,
Qui oste <aus> vray aman lor joie et lor sollay (3)
Et benoy soit ly clert qui cest di ait escrit!

Explicite mouz de perolle.

Amour m'ait mix hor d'anfance.

Daillements.

Les *daillements* (4), que l'on appelait jadis *jeux à ou ventes d'amour*, étaient, comme les *partures*, un salon. Les plus anciens qui nous aient été conservés de la fin du xiv^e siècle (5). Christine de Pisan en a fait des très jolis, qui sont sans aucun doute les chefs-d'œuvre de ce genre (6). Une *vente* isolée est transcrite dans un manuscrit anglais (7). Enfin, un manuscrit du xv^e siècle qui appartient au duc d'Aumale contient cent quatre-vingts couplets.

Le jeu subsiste d'ailleurs jusqu'à la fin du xvi^e siècle avec un succès croissant, comme en témoignent certaines éditions (9) et un amusant passage de Tabourot (10). Il consistait essentiellement à répondre par un couplet à

(1) Lecture douteuse.

(2) Ms. : *puyst*.

(3) Soulas. Le mot ne rime pas : faut-il corriger en *profite*?

(4) Le ms. porte en titre *daiement*. Un autre titre, placé à la fin du manuscrit, a été rogné par le relieur. — Le mot *daillement* n'est pas attesté dans aucun dictionnaire. Le mot wallon du verbe *daller* a la valeur de « railler ». L'étymologie reste douteuse. (Voyez son, G.-Gr., *Recherches philologiques romanes*, Paris, Champion, p. 191-192).

(5) Le ms. 218 de la Bibliothèque de la Ville de Berne, qui est du xv^e siècle, contient douze *jeux à vendre*. Sur ce ms., voyez p. 181.

(6) Ed. Roy, Paris, Didot, 1836, t. I, p. 187-205. Collection Société des Anciens Textes français. Voyez aussi p. XXXIV. — *à vendre* de Christine de Pisan sont au nombre de soixante.

(7) Bulletin de la Société des Anciens Textes français, 1877, t. I, p. 187.

(8) Roy, op. cit., p. XXXIV, n. 1.

(9) Notice de M. Picot dans le n° 7866 du *Bulletin de la Société des Anciens Textes français*; A. de MONTAIGLON, *Recueil de poésies françaises des XV^e et XVI^e siècles*, Paris, Jannet, 1856, t. V, p. 204 et s. (Bibliothèque elzévirienne).

(10) *Les Bigarrures et Touches du SEIGNEUR DES ACCORDS... et autres pièces pathétiques*, chap. 19. Paris, Etienne Maurroy, 1662, in-16 (édit. par A. de Montaiglon, op. cit., p. 205, note).

plet donné (1), et à répondre vite (le verbe *dailler* signifie, dans les patois wallons du département des Ardennes, où il subsiste encore, « s'enfuir à toutes jambes »). Il est curieux de le retrouver encore aujourd'hui en Lorraine (2), et exclusivement en Lorraine. Les traditionnistes lorrains sont tous d'accord qu'il s'agit bien dans ce jeu d'une lutte de paroles où le premier qui reste court est vaincu. C'est un art, dans les villages, que de *dailler*, et il y avait des *daillieurs* et des *dailleuses* « en titre ».

Nous possédons, sous des noms différents, des *dailllements* originaires de toutes les régions à peu près de la Lorraine, mais surtout de la région messine (3) et du département de la Moselle désannexée, où l'usage semble s'être conservé jusqu'à ces dernières années.

Le département de Meurthe-et-Moselle est particulièrement pauvre; nous n'avons qu'une *daillotte* de Boucq, près de Toul (4). Pour la Meuse, où l'usage de *dailler* a disparu depuis 1870, nous avons quelques *dâyes* ou *dayures* (5).

Le département des Vosges n'est pas beaucoup plus riche

(1) M. Roy, dans son édition de Christine de Pisan, s'est mépris à ce sujet. Il suffit de lire les quatre premiers *jeux à vendre* (op. cit., p. 187-188) pour voir qu'ils constituent un dialogue : les jeux 1 et 3 sont dits par un jeune homme, les jeux 2 et 4 sont la réponse de la jeune fille.

(2) C'est par erreur que Paul Meyer et Maurice Roy ont assimilé aux *dailllements* et aux *jeux à vendre* les *sérénades* publiées par Damase ARBAUD, *Chants populaires de la Provence*, t. I, p. 220. Il suffit de se reporter aux textes de Damase Arbaud pour voir qu'il s'agit d'un jeu tout différent. Le jeu sarrois du *Müllerchen* est aussi, malgré le rapprochement du comte de PUYMAIGRE (*Chants populaires recueillis dans le pays messin*, Paris, Champion, 1881, t. II, p. 202), nettement distinct.

(3) JAGLOT, de Saulny, *Le Lorrain peint par lui-même, almanach pour l'année 1854*, Metz, Lorette, p. 53-55; — Comte de PUYMAIGRE, *Chants populaires recueillis dans le Pays messin*, Paris, Champion, 1881, t. II, p. 201-207; — BONNARDOT (Fr.), dans *Mélusine*, t. I, p. 570-573; — voyez aussi *Annuaire de la Société lorraine d'Histoire et d'Archéologie*, 1892, t. II, p. 254-255; — ZÉLIQZON (L.), *ibid.*, 1901, p. 140-142, 1913, p. 122-126; — BROD (R.), *Die Mundart der Kantone Châteauneu-Salins und Vic in Lothringen*, Halle, Karras, 1912, p. 80-85; — DOSDAT (F.), *Die Mundart des Kantons Pange*, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXXIII, p. 270-272. — Le recueil essentiel à consulter est celui de ZÉLIQZON (L.) et de l'abbé THIRIOT, *Textes patois recueillis en Lorraine*, Metz, 1912, p. 433-460. — Un article anonyme de l'*Austrasie*, t. I, 1905-1906, p. 381-384, n'est qu'une œuvre de vulgarisation; celui de JEAN-JULIEN, *Le Pays Lorrain*, 1910, p. 500-501, s'inspire de l'ouvrage cité de Puymaigre.

(4) BONNARDOT (Fr.), *Annuaire de la Société lorraine d'Histoire et d'Archéologie*, 1892, t. II, p. 252-254.

(5) FOURIER DE BACOURT (Comte E.), *Mémoires de la Société des Lettres... de Bar-le-Duc*, 3^e série, t. II, 1893, p. 240-241; — LABOURASSE, *Glossaire abrégé du patois de la Meuse...*, Arcis-sur-Aube, 1887, p. 92-94; *Ancien us, coutumes, légendes, superstitions, préjugés, etc., du département de la Meuse*, dans les *Mémoires de la Société des Lettres... de Bar-le-Duc*, 4^e série, t. I, 1902, p. 79, 105-108. — Voyez aussi deux *dailllements* dans LIONNAIS (G.), *Au pays meusien*, Verdun, Huquet, 1912, n. 33.

en *daillons* (1). OBERLIN, dans son *Essai sur le patois lorrain des environs du Comté du Ban de la Roche* (1775), n'en parle point.

Nous n'avons point trouvé d'exemples de ce jeu en dehors des limites de la Lorraine, en prenant ce mot au sens large; il n'a jamais existé dans la Lorraine de langue allemande, d'après le comte de Puymaigre et M. Zéliqzon; Guilleminot signale la coutume du *dâyage* dans le département des Ardennes, en Argonne et dans l'est du département de la Marne (on *daillait* encore à Suippes avant 1870), mais considère qu'il était, en Champagne, d'importation lorraine (2). M. l'abbé Lallement, dans son livre si riche et si précis sur le folk-lore de l'Argonne, ne le connaît point (3).

Comment expliquer la localisation assez étroite de ce usage? La répartition géographique des *dailllements* semblerait prouver que le jeu, primitivement d'origine messine, s'est répandu peu à peu dans toute la région lorraine. La « démocratisation », si je puis dire, de cet exercice essentiellement aristocratique s'explique fort bien à Metz. Nous voyons le chaussetier Philippe de Vignucelles invité à la table des seigneurs de la ville : les familles paraigiennes qui gouvernaient la cité étaient en relations étroites et constantes avec la bourgeoisie; les distractions des classes les plus élevées ont ainsi passé de l'aristocratie à la bourgeoisie, et de là sont répandues dans les campagnes. Le rôle particulier de la ville forte de Metz explique cette nouvelle diffusion. Au moindre alerte — et les alertes étaient fréquentes — tous les habitants du Val de Metz se réfugiaient dans la ville avec leurs troupeaux et leurs biens : ils y demeuraient souvent des mois entiers. Ces séjours longs et répétés ont eu certainement une influence considérable à la fois sur le folk-lore et les parlers de la région messine et de toute la Lorraine, dont Metz a été très anciennement la capitale intellectuelle.

Ajoutons que la vulgarisation des *dailllements* en Lorraine est tout à l'honneur des qualités intellectuelles des Lorrains : d'anciens *daillieurs* — il en est encore — m'ont confié qu'il était fort difficile de bien *dailler*, et qu'il fallait pour rester plaisant sans devenir grossier, une vivacité d'esprit et un tact bien rares, surtout à la campagne.

(1) SAUVÉ (L.-F.), *Le Folk-lore des Hautes-Vosges*, Paris, Maisonneuve, 1889, p. 313-314; voyez aussi des *dailllements* patois de Garges, dans *Mélusine*, t. III, p. 136; — LAURENT (V.) et HAILLANT (G.), *Daillons français et patois*, *Mélusine*, t. II, p. 327; — MARTIN, *Dailllements de Saint Remy*, *Le Pays Lorrain*, 1907, p. 368-369. — On y joindra un *dailllement* du Bassigny lorrain, publié par M. A. MAILLET, *Le Pays Lorrain*, 1921, p. 547.

(2) GUILLEMOT (A.), *Contes, légendes, vieilles coutumes de la Marne*, Châlons-sur-Marne, Imprimerie de l'Union Républicaine, 1908, p. 10. En ce qui concerne le département des Ardennes, le témoignage de Guilleminot m'étonne : non seulement je ne connais point cet usage, mais MEVRAC (A.), *Traditions, légendes et contes des Ardennes*, Clèves, 1890, n'y fait aucune allusion.

(3) LALLEMENT (Abbé Louis), *Contes rustiques et folk-lore de l'Argonne*, Châlons-sur-Marne, Robat, et Paris, Lechevalier, 1913. Vo-

Au point de vue littéraire, le genre des *daillements* montre une décadence progressive. Les *jeux à vendre* de Christine de Pisan (1) sont extrêmement fins et délicats :

Je vous vens la fleur de mellier,
Sire joly chevalier;
Telle pour vous souvent soupire
Qui vous aime et ne l'ose dire (V).
— Chascun vous vent, mais je vous veul donner
Mon cuer, mon corps, et vous abandonner
Tout quanque j'ay; si n'en faites reffus,
Très belle à qui suis, et seray, et fus (LIX).

L'un d'eux fait allusion à la propre vie de Christine :

Je vous vens la tourterelle;
Seulete et toute à part elle,
Sanz per, s'envole esgarée :
Ainsi suis je demourée,
Dont jamais je n'aray joye
Pour nulle chose que j'oye (XII).

Les *ventes d'amour* que publie M. de Montaignon d'après les imprimés du xvi^e siècle sont déjà plus banales et plus vulgaires. Enfin les *daillements* recueillis par les traditionnistes lorrains présentent trop souvent, à côté de jolis traits et de fraîches trouvailles, des séries d'absurdités et surtout de grossièretés.

Ces *daillements* mériteraient toutefois d'être étudiés. Ils se partagent, à première vue, en deux catégories bien distinctes. La première comprend des couplets traditionnels, d'un ton assez relevé et quelquefois d'une poésie délicate, qui se retrouvent à peu près partout en Lorraine. En voici un exemple :

J' vous vendz mon tour, mon joli tour,
Qui file rouge, qui file blanc,
Qui file un fil d'argent :
Mon amant est-il là dedans? (2).

Il semble qu'il ait existé anciennement un recueil de *daillements*, d'origine littéraire, qui se serait répandu un peu partout en Lorraine, peut-être par l'imprimerie, comme il est arrivé pour les *Noëls*.

La seconde catégorie se compose de couplets improvisés; certains contiennent des allusions très précises à des personnages vivants, d'autres utilisent de vieilles plaisanteries populaires :

- Vous qui êtes si savante, pourriez vous me dire un jour
Combien il faut de boules de neige pour chauffer un four?
- Il faut autant de boules de neige pour chauffer un four
Qu'il faut de graines d'amour pour s'aimer un jour (3).

(1) Nous citons Christine de Pisan d'après l'édition Roy, dans la collection de la Société des Anciens Textes français.

(2) ZÉLIQZON et THIRIOT, op. cit., p. 457.

(3) ZÉLIQZON et THIRIOT, op. cit., t. II, p. 205.

La coutume des *daillements* est restée bien vivante que jusqu'à nos jours : la révolution qui a modifié au du xix^e siècle l'existence du paysan français a amené la disparition des veillées, celle de cet ancien jeu de qui semble bien n'être devenu populaire qu'en Lorraine.

Les *daillements* recueillis par Jacques d'Esch n'ont de rapport avec les *jeux à vendre* de Christine de Pisan quoique les « *ventes* » soient assez souvent les mêmes : blanc pain la mie, Jacques d'Esch, 2, Christine, 50; lette, Jacques, 9, Christine, 39; la rose d'Amiens, Jacques, 12, la rose d'Artois, Christine, 51; la rose vermeille, Jacques, 13, Christine, 63, etc.). Ils ne semblent point non plus avoir laissé de traces dans le folk-lore lorrain. Mais leur parenté est évidente avec les *Ditz et Ventés d'Amours* publiés par M. de Montaignon : ceux-ci, rajeunis, transformés et adaptés, sont d'ailleurs très inférieurs, à tout point de vue, aux *daillements* du xv^e siècle.

XXX

Daiemant (1)

I

Je vous vend la flour du glay;
Gay, gay, gay suy et seray;
Leattement de fin cuer gay
Amouretes je serviray (2),
5 Tous lez jours que je vivray.

II

Je vous vend du blan pain la mie (3);
J'ay belle et gracieuse amie;
Gracieuse est elle et jolie
Et plainne de grant courtoisie;
10 Sa beaultey ne poroit mie
Raconter bouche ne cuer panser;
Quar je ne la puis oblier.

III

Je vous vend l'aglantier joly :
Acolez moy et baisiés se je ry;
15 Maix ausy, se je ne ry mie,
Baisiés moy, ne m'acolez mie.

(1) F^o 77 r^o. — Au dessus du mot *daiemant*, un titre a été écrit par le relieur.

(2) Les vers comptent tantôt sept, tantôt huit syllabes. Nous les corrigeons pas : rien ne prouve qu'ils aient eu, primitivement, un nombre égal de syllabes. Il est d'ailleurs possible qu'il faille glisser dans le compte des syllabes certains e muets, comme dans la poésie populaire de nos jours. Il est à remarquer que l'e soulevé en Lorraine à une époque antérieure à celle de sa disparition en France.

(3) Christine de Pisan, éd. Roy, t. I, p. 200, offre la même qu'il faut de graines d'amour pour s'aimer un jour.

Du blanc pain vous vens la mie.

La réponse n'a aucun rapport avec la nôtre. Nous ne signalons pas ces analogies, qui sont assez nombreuses.

IV

- Je vous vent l'escu de Gisors :
 Celle que j'aime son gent cors
 M'a au cuer sy fort navrez
 20 D'un dart < que > suy enamourez,
 Et bien croy qu'yl m'occira.
 Ha Dyeu! ha Dieu! ha Dieu! et ha!
 Harou qui m'en garira!

V

- Je (1) vous vend l'oyssellet de cire :
 25 Le dieu d'Amours, qui est mez sire,
 Si a fait en mon cuer escrire
 La vostre amours, que tant désire :
 Maix je ne le vous ose dire,
 Car trop doult l'escondire.

VI

- 30 Je vous ven le pert (2) et le blan :
 Savez qu'affler! à vray amant
 Belle manière entre lez gens :
 Pour parler et bien désirer,
 Et de leal cuer amer.

VII

- 35 Je vous vend la pomme de Blandurel (3) :
 On parole moult d'ung et d'el,
 D'armes, de chien, d'oysiaux, d'amours;
 Maix le souv[e]rain perler de tous
 Sy est de lealment amer,
 40 Quant vray amant truevent lor pere (4).

VIII

- Je vous vend l'esmeraude :
 Ne soyés herdie ne haude;
 Et, se aucun d'amer vous prie,
 Ne ly respondez [pas] villonnie;
 45 Maix, se s'amour ne vous plait poin,
 Respondez luy : « Je n'en vueil point. »

(1) F° 77 v°.

(2) *Pers.* Ce mot désigne une couleur mal définie, sans doute voisine de celle de la pervenche (que l'on a cru être la *persevenche*, et qu'on a appelée la *venche*, cf. v. 167?). Voyez Romania, t. XXIX, p. 477; t. II, p. 186-203; et surtout la note décisive de M. Hœpffner, *ibid.*, p. 592-597.

(3) Cf. A. de MONTAIGLON :

Je vous vens la pomme blandurer
 Qui parle d'ung seul bien aymer
 D'aymer et de vraies amours
 Amours cest souverain tresor
 Tresor d'amours vaut million d'or
 Quant vray amoureux tiennent leur per.

L'on voit combien le texte publié par A. de Montaiglon, qui, ici, dérive évidemment du nôtre, lui est inférieur. Nous ne ferons pas les nombreux rapprochements qui sont possibles entre nos *daillements* et les *Ventes d'amour* de A. de Montaiglon : ils ne peuvent servir en rien à l'établissement de notre texte. — La *pomme de blandurel* est le calville blanc.

(4) *Pois.* celui avec lequel on est bien apparié.

IX

- Je (1) vous vend la vyollette,
 Qui a la Bour belle et yndette;
 Elle croit bas, elle croit hault :
 50 Baisiés moy, quar le cuer me fault.

X

- Je vous vend le barat d'amer :
 Quant vous serez où vous amez,
 Faites semblant d'aultruy amer,
 Pour mesdisan fort abuser;
 55 Car, qui bien lez sceit abuser,
 Il puet xeuire (2) joye (3) d'amer.

XI

- Je vous vend du chesne la fueille :
 Je prie aux dieu d'Amours qu'i vueille
 En vostre cuer meire et escrire
 60 Ceu que je pense et n'ose dire.

XII

- Je vous vend la rose d'Anien :
 Mon cuer est vostre et n'est pas mien,
 Et san ceu ne puis je vivre :
 Or convient il que je muire,
 65 Se par grace ne me donnez
 Le vostre, qui le mien avez.

XIII

- Je (4) vous vend la rose vermeille :
 Par lez saints (5) Dieu! moult me mervelle
 Qui vostre amour me desconselle,
 70 Car ains seroit le mer vermeille
 Et l'erbe du prey san verdour
 Que mon cuer fust sans vostre amour.

XIV

- Je vous vend le torterelle :
 Saichiés que toute damoisele
 75 Qui vueult per amour amer
 De celui doit ressembler (6) :

(1) F° 78 r°.

(2) *Suivre*. La forme est messine; voyez *zeute*, suivie (I St-Thibaut de Metz, dans Godefroy). Mais il faut, pour le s riger en *porxueure* :

Puet porxueure joye d'amer.

Comparez, dans A. de Montaiglon :

Faictes semblant d'aultruy aymer
 De vostre amour plus juyrés.

(3) Ms. : *joyr*.

(4) F° 78 v°.

(5) Ms. : *sain*.

(6) Doit ressembler à celle-ci, à la tourterelle.

Puis que il a perdu son pert (1),
Elle ne doit monter sus vert (2).

XV

80 Je vous vend le prey souef flairant,
Encortinez de rosiés blan :
Dames y a en l'environ,
Qui font chapiaulz à grant foison.

XVI

85 Je vous vend l'escu plain de flours
Que me donnay le dieu d'Amours;
Et me fist forjurer (3) sus Sains,
Foy que je doy voz blanche main,
Que je n'en donroie à jalous,
N'à dame, c'elle n'aime par amours.

XVII

90 Chascun (4) vous vend et je vos donne :
Mon cuer, mon corps vous abandonne,
Et avec ceu tout quanque j'ay;
Le don est petit, bien le sçay,
Maix de fin cuer le vous otroie :
Recevez le, je vous en prie (5).

XVIII

95 Je vous vend le rainsel foillu :
D'ung dart asserez (6) et molu
M'avez parmy le cuer ferru.
Qui conseil m'en puist (7) donner
Se [se] n'estes vous [à] cui (8) je parole?
100 Maix plus ne vous en diray. Oief (9).

XIX

105 Je vous vend d'amours l'exainple :
Se vous voiez .ij. gens ensemble,
Pour Dieu! ne lez destourbez,
Maix grant espace lor donnez;
Car on doit faire pour aultruy
Ainsy com on feroit pour luy.

(1) Ms. : *parl.* Lire : per (pair).

(2) L'expression *monter sur vert* signifie sans doute : se percher sur une branche (verte); il faut comprendre que la tourterelle meurt aussitôt de chagrin.

(3) Ms. : *fort jurer*. L'on trouvera dans Godefroy une construction identique du verbe *forjurer*, avec la valeur de : jurer que l'on ne fera pas une chose.

(4) F° 79 r°.

(5) Corriger « proie » pour la rime.

(6) Acéré.

(7) Pourrait. Ms. : *puis*.

(8) Ms. : *qui*.

(9) Interjection qui exprime la douleur. On la transcrit généra-

XX

110 Je vous vend le faulcon ramaige (1) :
Tant me senblez courtoize et saige,
Belle et jollie, jeune et gente,
Que du tout à vous me présente.

XXI

Je (2) vous vend du safren la doulgour :
Il pert bien à vostre valour (3)
Qu'amy avez, et bien le sçay :
Le cuer avez mignot et gay.

XXII

115 Je vous vend la blanche courroie :
Se vous m'amiés et jel savoie,
Bien voulentier vous ameroie;
Maix je sens vostre cuer sy fault
Que j'ay mis le mien cuer en sault (4).

XXIII

120 Je vous vend la sainture dorée :
Dame, vostre corps tant m'agrée
Que, où que [je] soie, prez ou loing,
A tousjours maix m'amour vous doin.

XXIV

125 Je vous vend Poissillon suz [le] rain,
Qui d'amours chante le reclain (5),
Ung dé piez (6) bas et l'autre hault :
Acolez moy, le cuer me fault.

XXV

130 Je vous vend le papillon noir
En signifiace de doloir :
Douloir se doit toute sa vie
Loial amy qui pert s'amie.

XXVI

135 Je (7) vous vend l'esmerillon,
Qui en tous temps heit le chapon;
C'est sa nature :
Tout amour hayr
Dont deshonnour luy puet venir.

(1) Sorte de faucon (*falco ascensorius*, d'après un texte du r. âge, dans Godefroy).

(2) F° 79 v°.

(3) On attendrait : *colour*.

(4) En sauf, en sûreté.

(5) Le correcteur semble avoir voulu refaire un *h* sur *PL*. Il évidemment lire *reclain*, qui a la valeur de « lamentation »; *rechain*, d'ailleurs fort rare, signifie « bratement ».

(6) Ms. : *depiez*.

(7) F° 80 r°.

XXVII

Je vous vend le frez fromaige :
 Vous avez ung tresbel visaige
 140 Pour lez aman reconforter,
 Petite bouchete et bialz nés,
 Beaulz corps et saige :
 Revendez le frez fromaige.

XXVIII

Je vous vend l'inde (1) violette :
 145 Dame, gardez que ne se mette
 Vostre cuer en lieu où il truisse
 Chose de quoy blasmer le puisse.

XXIX

Je vous ven la patenotre (2) d'embre
 Qui d'une chose vous resamble :
 150 Elle trait le festu à luy,
 Sy faites vous le cuer de my.

XXX

Je (3) vous vend la margucrite;
 C'est une florete petite;
 Elle est belle et avenant,
 155 Et sus le vert se siet le blan,
 Et sus le blan le vermillon :
 C'est de m'amie le façon.

XXXI

Je vous vend d'amour la chemise :
 Dame, bien c'est en vous assise
 160 Valour et beaultey ensement;
 Gardez que ne soyez souprise
 De ceulz qui parlent (4) fausement;
 Partés vous en courtoisement,
 N'estés de riens en lor justice (5);
 165 Lors verront ilz tout clerement
 Que de tous bien estes aprise.

Explicit

XXXII

Je (6) vous vend la flour de la vanche :
 Sachez que le papier et Penche
 Font escrire mainf mesaige
 170 Que font rogier (7) mainf visaige.

(1) La couleur *inde* (cf. *indette*, v. 48) a pris aujourd'hui le nom de la *violette*.

(2) *Chapelet*.

(3) F^o 80 v^o.

(4) Le manuscrit a *ment* qui est sans doute une mauvaise abréviation.

(5) Corriger *justise* pour la rime.

(6) D'une autre écriture.

(7) Lire *rogier*, rougeoyer.

XXXIII

Je (1) vous van ceu qu'on ne pueit avoir
 Ameis toujours seu decepvoir,
 Et sy preneis par cortoisie
 D'amour la grace et (2) seignorie.

Ballades.

Les *daillements* ne sont qu'un jeu de salon; c'est par sard que des écrivains, comme Christine de Pisan, ont posé des jeux à vendre. La *ballade* est, au contraire, genre essentiellement littéraire, qui a joui, au XIV^e et XV^e siècle, de la plus grande faveur. Les maîtres les plus renommés se sont complu à écrire des ballades : Eustache Deschamps nous en a laissé plusieurs volumes.

Les ballades transcrites par Jacques d'Esch ont été de mémoire : Jacques les a sans doute entendues dans des assemblées, dans les salons, les banquets, où il était d'usage de reciter des vers. Comme notre publication est tout un intérêt linguistique, nous ne nous sommes pas contentés à rechercher l'origine de toutes les pièces du manuscrit d'Epinal, et nous nous sommes bornés à dépouiller les recueils imprimés. Trois pièces, les pièces XXXVIII et XLI, sont de Guillaume de Machaut et la pièce de Deschamps, écrivains célèbres, d'origine champenoise, dont il était assez naturel que les œuvres fussent connues à Metz. Nous publions, en regard de la transcription de Jacques d'Esch, le texte établi par les éditeurs modernes, les meilleurs manuscrits. L'on constate, dans le manuscrit d'Epinal, de nombreuses modifications de tout ordre : de rime, ni le rythme, ni le sens ne sont toujours respectés. C'est un exemple frappant des graves altérations que la transmission orale peut apporter en un temps relativement court aux œuvres littéraires. L'on comprendra aussi, par la comparaison des deux textes, pourquoi nous avons dû nous en tenir à la source, laisser subsister des vers faux ou inintelligibles. Quant il s'agit de manuscrits comme le nôtre, il faut se garder de laisser le souci d'offrir au lecteur un texte satisfaisant nuire à l'éditeur à refaire le texte qu'il doit reproduire.

Nous distinguons, dans les ballades que contient le manuscrit d'Epinal, des *ballades amoureuses* et des *sotte ballades*. La *sotte ballade* appartient à la catégorie de ces ballades burlesques dont tous les poètes du XIV^e et du XV^e siècle ont laissé des échantillons : dans les concours poé-

(1) BONNARDOT, Bulletin de la Société des Anciens Textes, p. 131. La feuille volante où était transcrit ce jeu a disparu du manuscrit.

(2) Ms. : *la*.

l'on couronnait, à côté de pièces sérieuses, des parodies. Il semble que Jacques d'Esch se soit intéressé beaucoup plus au genre plaisant qu'au genre sévère.

Nous n'insisterons point sur le caractère spécial de la dernière des poésies que nous publions; pour la forme, elle se rapproche des *pastourelles*.

XXXI

Chanson de la Merguerite (1).

...C'est la tresdouce et plaisant merguerite.

De toute fleurs est guerny mon verg<ier> :
Car en tous tan y croit la vioillete;
Ncelez (2), jennette (3) y croissent san dangier (4),
Encollie, fleurs de glay, parsserette (5);
5 Maix maïdissan y ont la soussiete (6)
Par leur faulx dis san mesure semée,
Et en ce lieu m'ont (7) une fleur ostée
De grant douceur et <de> tres grant merite,
Et qui sor toute est digne d'estre amée :
10 C'est la tres douce et plaisant merguerite.

Car nuls ne doit pour odeur (8) tenir chie<r>
Miguet, lavende, pin, lorier, sairiette,
Bahne, ollivier, marjolenne, aiglantier,
Baselich, remarit (9) ne nois miguette (10) :
15 Sy cognoist bien celle douce flourette,
Que plus que rose sus lis est collorée;
Passe rose, pivoine, girofflée,
Sont de douçoour et de biauté petite
Enver la flour cui (11) j'ai (12) m'amour donnée :
20 C'est la tres douce et plaisant merguerit<c>.

Et (13) puis, quand vult mon cuer cerchier (14)
En celle fleur de tres grand bien parfaite,

(1) F° 81 r°. — La belle-mère de Jacques et l'un de ses filles portaient le nom de Marguerite. On peut supposer que c'est pour cette raison que Jacques a appris et conservé cette ballade.

(2) Nielle. Il ne s'agit évidemment pas de la nielle des blés. Jean Lemaire de Belges cite aussi parmi les fleurs des jardins, entre les *glays* et les *liz*, la *noyelle* (Godefroy, art. *perselle*).

(3) *Geneste*, f. : genêt; M. Zélatzon, dans son *Dictionnaire des patois romans de la Moselle*, signale encore la forme *jenète*.

(4) *Sans danger* : à foison (curieuse extension du sens primitif de cette expression : sans difficulté).

(5) Exactement : « petite fleur de couleur perse »; sans doute le bleuët, appelé *persette* dans certains patois de l'Est. Godefroy ne connaît que *perselle*, qu'il traduit par « bleuët » ou « saxifrage ».

(6) Souci. Le jeu de mots entre la *soussie* (fleur) et le *souci* a été assez commun pour transformer l'orthographe et le genre du mot *soussie*. Godefroy ne connaît pas de diminutif à *solsie*.

(7) Ms. : *moult*.

(8) Ms. : *oydour*.

(9) Romarin.

(10) Noix muscade; exactement : noix à odeur de musc. Le muguet semble avoir tiré son nom de la noix muscade.

(11) Ms. : *que*.

(12) Ms. : *ja*.

(13) F° 81 v°.

(14) Le vers est faux et le sens général peu clair.

Et, se dez yeux m'en covient eslongnier.
Je n'en ais pas ma pansée retraite (1),
25 Car sa beauty est en mon cuer portraite,
Aux (2) yeux luisant d'un pinseaulz figuré;
Et Sovenir, qui en garde l'antrée,
Qui tousjours vuedit que loenge en soit dite (3),
Et qu'elle soit sur toute fleur loéez :
30 C'est la tres douce et plaisant merguerite.

Prince des fleurs que j'ay nomméez,
Vulliés guerder la flourete petite,
Qu'elle ne soit dez mesdisan blasmée :
C'est la tres douce et plaisant merguerit<c>.

XXXII

Mon serviteur, tenez vous en liesse.

La Dame.

Puis (4) que m'avez vo (5) maîtresse clam<ée>,
S'amer vous veul, mon douleal amy,
A tousjours maix, tant comme j'avera<i>
Durté (6) de cuer [leal], de tristesse bany.
5 Plus grant joie ne puet avoir en my
Que de pancer que m'amez fealment,
Ne puis sentir nulz dollor <ne> torment,
Quant je cognoit que je suis vo maistresse;
Maix je vous prie et fais commendement :
10 Mon serviteur, tenez vous en liesse.

Tenez (7) vous cuer en joyeuse pansée;
Soyés secrez, gracieux et jolly;
Toutez doullor sy soit de vous ostée;
Ne soiez ja ne triste ne mary;
15 Une amorceux que sa dame aime sy
Comme [je] fais vous ne doit estre doullant,
Maix vivre doit tousjours pycusement (8);
Faites ainsy, melez vous en l'adresse (9),
Puis que mon veul à vostre <veul> consent :
20 Mon serviteur, tenez vous en liesse.

<Vo> voHointez ai-ge tant aprobee (10)
Que per raison n'an doit estre en sousy;
Vostre valor et vous grant renommée
M'ont fait bany (11) vostre grant anemy,

(1) Ms. : *retrait*.

(2) Ms. : *sez*.

(3) Ms. : *dil*.

(4) F° 87 r°. Cette ballade est une *ballade de confort*.

(5) Ms. : *vous*.

(6) *Durté* semble signifier « force, vigueur ». Ce sens n'est attesté en ancien français (l'exemple d'Eustache Deschamps-Godefroy a une toute autre valeur). Le vers n'est pas très clair.

(7) F° 87 v°.

(8) C'est ici le premier exemple de cet adverbe, que l'on trouve attesté en 1611 dans Cotgrave. Le sens est assez délicat : amplement, avec une nuance de bonheur.

(9) *En l'adresse* : dans la bonne direction, dans la bonne

(10) *Eprouvée*, mise à l'épreuve.

(11) Après *bany* le ms. porte : *et (banier?)*.

- 25 Sire Danger; pieç'a que [je] ne le vy;
Plus ne suiray son conseil (1) nullement,
Car conseiller m'ait tousjours faulcement;
Per luy avez receu maintes tristesces;
Maix, puis qu'il ait fait de (2) moy pertemen<t>,
30 Mon serviteur, tenez vous en liesse.

XXXIII

Per Dieu, ouyl, mon amy gracieux.

- « Hélas (3)! m'amor et ma (4) seulle maitresse! »
— « Et que veux tu (5), mon (6) doux leal amy? »
— « Brief reconfort, per vostre grant humblesse. »
— « Ait tu donc mal (7) que te viengne per (4) my? »
5 — « Ouy, se vous n'avez de moy mercy. »
— « Esse donc ce que tant ait desirez? »
— « C'est ce que m'a plus fort déconforté. »
— « Or soyés donc (8) de bien faire envieus. »
— « Avez vous brief de ma dollor pitiet? »
10 — « Per Dieu, ouyl, mon amy gracieux. »

— « S'ainsy estoit, n'averoye que lyesse. »
— « Saiche de vray que n'ame (9) fors que ty. »
— « Sy m'avez mis hors de toutez tristesce. »
— « Joyeuse en suis troip plus que ne te dy. »
15 — « JAMAIX de Dueul ne tandra le perty. »
— « Mon doux amy, tenez moy lealfey. »
— « Last ma Dame, je n'av[e]ray faulceteit. »
— « Sy feron dont <que> doux (10) leal amis. »
— « M'amez vous tant, ma plaisance <est> certainez? »
20 — « Per Dieu, ouyl, mon amy gracieux. »

— « Je vous merciez, ma Dame et ma Deesse. »
— « De quoy, amy, me merciez tu <ainsi>? »
— « Dé bien<s> qu'avez moy donnez et lairgesse. »
— « Que plus n'an ay (11) est mon cuer amaty. »
25 — « M'amor, mon cuer avez de joie enply. »
— « Mon vray amy, ce me vient molt en gré (12). »
— « Vo (13) sire suis, n'ay aultre volunfey. »
— « Mout de mercis mon leal veuilx pieux (14). »
— « Sera vo cuer tousjours ainsy fermé (15)? »
30 — « Per Dieu, ouyl, mon amy gracieux. »

(1) Ms. : *conseille*.

(2) Ms. : *faitez dez*.

(3) F° 88 r°.

(4) Le mot est peu lisible dans le manuscrit.

(5) Ms. : *tus*. — Je a été ajouté avant *vena*.

(6) Ms. : *moy*.

(7) Ms. : *donquez nul*.

(8) Ms. : *danquez*.

(9) Ms. : *m'ame*.

(10) Deux.

(11) Ms. : *n'an n'ay*.

(12) Ms. : *se, grec*.

(13) Ms. : *vostre*. F° 88 v°.

(14) Le vers renversé à l'encre, est devenu inintelligible.

XXXIV

Mon doux amy, et qu'an volez de plus?

- Je (1) sçay troip bien que main mal dolereus
Avez soufrît, amy, por moy amer (2);
Ainsy, pèr foy de Pancer engouseus (3),
Ay <je> cudier por vos bien aviser;
5 Maix puis qu'Amour ait fait mon cuer fier (4)
Sy fort en vous que, sans faire refus,
Amer vous veul et lealfey guerder,
Mon doux amy, et qu'an volez (5) <de> plus?

Dietez le moy, amy très gracieus;
10 Ne me selez en <rien> vostre pansée;
Puis qu'ansy est que somez amoureux (6)
L'un de l'autre et qu'ansy veul durer,
Vous ferez bien; car, quant voy courocier
Vostre biauteit, mon cuer est tout confus,
15 Et telement que ne (7) fais que plorer,
Mon doux amy; et qu'an volez (5) <de> plus?

- Je ne say pais ce mez maintieng et jeux (8)
Sont desplaisant; por ce vos veul prier
Que, c'il esto<i>ent vers <v>ous maz<g>recieu (9)
20 Disiez le moy, por lez toust courigier;
Car seloin vos je me veul confermer (10),
Puis que nous cuer sont ensamblez lissus,
Et veul du tout à vous m'abandonner,
Mon doux amy, et qu'an volez (5) <de> plus?

XXXV

...Qui ait le cuer triste et dolant.

- Tel (11) chante qu'il n'est (12) en la feste
Qui soit de lui (13) plus courociez;
Et tel s'an vay baissant la teste
Et fay sainblant qu'il soit yrez
5 Qui ait le cuer joyeux et liez;
Et tel se maintient liement
Qui ait le cuer triste et dolant.

(1) F° 88 v°.

(2) Ms. : *avez soufrît por moy amer, amy*.

(3) Angoisseus.

(4) Ms. : *fians*.

(5) Ms. : *voler*.

(6) Ms. : *enamorez*.

(7) Ms. : *je*.

(8) Faat-il live : yeux?

(9) Malgracieus, désagréables.

(10) On trouve quelquefois *confermer* (*confremer*) au sens « conformer », en particulier dans Froissart (Godefroy, à l'art *former*).

(11) F° 91 v°.

(12) Ms. : *ait*.

(13) Ms. : *lieu*.

- Tez de joie faire s'apreste,
 Qui est en cuer tout (1) tribolez;
 10 Et tel per sainblant se tanpeste,
 Qui ait le cuer tout apaisiez;
 Tel est à la dance ataichiez,
 Et dance moult liement,
 Qui ait le cuer triste et dollant.
- 15 Tel (2) fait sainblant d'avor moleste
 Qui est joieux et envoysiez;
 Et tel sainblez <au> dehors honeste
 Qui est ou cuer ort et soulliez;
 Tel est souvent aperceillier
 20 A faire grant esbatement,
 Qui ait le cuer triste et dollant.

XXXVI

Balade de Dame (3)

- Langue poignant, aspre, amere et aguë
 En traïson souvent me mort et point;
 Mais riens ne doubt que die ne arguë,
 Ne l'aguillon de son venimeus point,
 5 Car je me vueil gouverner si à point
 Que par souffrir et estre de bonne aire
 Je la feray morir de dueil ou taire.
- Sa fausse jangle estre ne doit creüe,
 Pour ce qu'en li de verité n'a point,
 10 Car de haïne et d'envie est venue,
 Par traïson qui tout ce li enjoint.
 Mais ne m'en chaut, se Dieus joie me doint,
 Car, se je sui humble et de bon affaire,
 Je la feray morir de dueil ou taire.
- 15 Sa fausseté n'est pas bien congneüe,
 Car par samblant aucune fois elle oint;
 Mais elle point, envenime et partue
 Souvent celui qui près de li la joint.
 Si en penray vengeance par ce point
 20 Que, par joie maintenir et bien faire,
 Je la feray morir de dueil ou taire.

(1) Ms. : *tant*.(2) F° 92 r°. — Au vers 13, corriger *liement*.(3) Cette ballade de GUILLAUME DE MACHAUT (éd. Chichmaref, Paris, Champion, s. d., t. I, p. 171) est intitulée : *Balade de dame*. Elle semble avoir joui d'une grande célébrité : elle a été copiée aussi dans le manuscrit de Westminster Abbey (Paul MEYER, Bulletin de la Société des Anciens Textes français, 1875, p. 32).

Nous publions le texte de l'édition Chichmaref, puis le texte de Jacques d'Esch. On pourra ainsi faire la comparaison. Il est toutefois nécessaire de remarquer que cette pièce compte, dans le manuscrit messin, parmi les plus incorrectes.

Au vers 18, la leçon de Jacques d'Esch est peut-être à préférer à celle des autres manuscrits.

Je la feray mory de dieul ou taire.

- Laingue (1) poindant, aspre, aneire, estresque
 En traïson sovant me mort et point :
 Maix rien ne doute quanqu'elle dit et argüe
 Ne l'aguillon de son venimeus point,
 5 Quer je me cuide coverner si à point,
 Que per souffrir et estre debonnaire
 Je la feray mory de dieul ou taire.
- Sa faulce laingue <estre ne doit (3)> creut
 Por ce en lie de veritey n'a point;
 10 Maix de hayne que d'envie est venue;
 Per traïson que tout celluy en joint.
 Il ne m'an chaut, se Dieu joye me doint;
 Quer, se je suis douls et de douls affaire,
 Je la feray mory de dieul ou taire.
- 15 Sa faulcelé n'est pas toute apperceue,
 Car per sainblant aucune foidz elle oint;
 Maix elle tue, envenimée (4) et pertue
 Souvant celluy que près d'elle se joint;
 Sy en prandra vengeance per se point,
 20 Quant je, per joie maintenir et bien faire,
 Je la feray mory de dieul ou taire.

XXXVII

*...Par ma foi, Madame dit bien,
 Et Monseigneur encore mieulx.*

- Avant (5) hier ung covreur de chaime (6)
 Se complaignoit à ung plaqueur (7),
 En disant ainsy : « Ha! Guillaume,
 Mon mestier n'est <pas> de valeur (8).
 5 Pour metre ung hons en hault degref (9).

 Lors dist le plaqueur tout de gref (10) :
 « Tu deusses (11) tenir le moyen
 10 De dire : « Madame dit bien,
 Et Monseigneur encore mieulx. »

(1) F° 82 v°.

(2) Ce mot, qui ne rime point avec *argüe*, est inconnu aux manuscrits anciens et modernes.(3) Ms. : *ne estre*.(4) Corrigé sur *envenime*.(5) F° 83 r°. L'on trouvera une ballade de sujet analogue : *Monseigneur dit voir*, dans les *Œuvres complètes* d'EUSTACHE CHAMPS, t. VIII, p. 146 (Ed. de la Société des Anciens Textes français).

(6) Un couvreur en chaume.

(7) Un plâtrier.

(8) Ms. : *waillor*.

(9) Il manque ici deux vers.

(10) Il semble qu'il faille traduire *tout de gref* par *gentimentement*. Je n'ai pas trouvé d'autre exemple de cette expression.(11) Ms. : *deuse*.

- Se Madame disoit que baulme
Fuest desagreceablez liqueur,
Et Monseigneur sire Aleame
15 Disist, sans faire le moqueur,
Que son bian chevalx < tout > pomet
Fuist ung moriaux, en vérité,
Frere, or cutan et se relien
Tant de moy que, per bel maintien,
20 Je diroie, en riant dez yeulx :
« < Per ma foy >, Madame dit bien,
Et Monseigneur encor < e > mieulx. »
- « Voire (1), dit Michault Courte Palme (2),
Que de covrir faisoit labour (3),
25 Faut-il dont dire d'un (4) hyamme (5)
Que c'est la mise d'u < n > g prochor (6),
Et perolles à voluntee? »
--- « Dez seigneur qui veult amistié
Avoir d'eux, per saint Julien,
30 « Dit le plaqueur », per tel moyen,
C'est (7), car je di comme entancieux (8) :
« Per ma foy, Madame dit bien,
Et Monseigneur encor < e > mieulx. »
- Princes, qui puet vivre du sien,
35 Sans demander à autruy rien,
Il n'est besoin que die (9) ceu :
« Per ma foy, Madame dit bien,
Et Monseigneur encor < e > mieulx. »

XXXVIII

La complainte d'un gentil homme marié en aage moien
faicte par Eustace par maniere de balade (10).

- J'ay demouré entre les Sarrasins,
Esclave esté en pays de Surie,
J'ay en vaisseaulx, en galées, en lins,
Esté sur mer, et en nave perie,
5 Par le tourment cuidant perdre la vie.
J'ny combatu en guerre et pour le gaige,
Et es desers à un lion sauvaige,
Et de tout ce me suis bien eschapé,
Et d'autres maulx, fors que de mariage :
10 Or gart chascuns qu'il n'y soit atrapé!

(1) F° 83 v°.
(2) Ms. : *palmee*.
(3) Ms. : *lainbour*.
(4) Ms. : *qu'un*.
(5) Heaume.
(6) L'habillement d'un frere prêcheur.
(7) Ms. : *cay*. La phrase est sans doute mal reproduite.
(8) *Entancieux* semble signifier ici « entendu », « qui a l'expérience de ». Ce sens n'est pas celui de *entencieux*, ni de *ententif* en ancien français (attentif, appliqué à).
(9) Ms. : *dit*.
(10) Nous donnons ici la ballade d'Eustache DESCHAMPS d'après l'édition Raynaud, t. V, p. 217 (Collection de la Société des Anciens Textes Français). Cette ballade a été réimprimée par Vêrard dans *le Jardin de Plaisance et Fleur de rhétorique* (voyez l'édition de E. Droz et

- J'ay de larrons esté sur les chemins
Fort assailli, pour faire roberie,
Batuz, navrez et de justice prins
Pour mes debas, pour injure et folie;
15 J'ay demouré en fortesse assaillie.
Siégé devant engins, et, à oultraige,
Pierres canons gettans ou hault estaige;
Par myne j'ay esté prius et happé;
Mais femme avoir m'a trop plus fait dommaige
20 Or gart chascun qu'il n'y soit atrapé!
- J'ay tous les maulx dont je fu entrepris
Frains et passez sanz honte et villenie;
Or est sur moy de femme li venins,
Par marier, qui tous jours braie et crie,
25 Tance et maudit. Douce Vierge Marie,
Beau sire Dieux, pour quoy me mariaige?
Onques homs n'ot tant de ducil ne de raige;
Par femme suy desert, mort et lappé,
Saiges n'est pas qui entre en tel mesnaige :
30 Or gart chascun qu'il n'y soit atrapé!

L'envoy :

- Prince, homme n'est, ne si foul ne si saige,
Se femme prant, qu'elle ne l'assouaige,
Et qui ne soit par son fait entrapé,
Ne qui sceust respondre à son langaige.
35 Bon eschiver fait ce douteus passaige :
Or gart chascun qu'il n'y soit atrapé!

...Gard soy chacun qu'il n'en soit atrapé!

- J'è (1) demouré entre lez Sarazin,
Esté (2) esclave en pays de Surie,
J'ay en vaseaulx, en gallées, en lin (3),
Esté sur mer et sur nave perie (4),
5 Et es desers à (5) un lion sauvaige,
J'ay combatu en guere et por le gaige,
Maix de tout ceu en suis je eschaper.
Et d'autre malz, for que de mariaige :
10 Gard soy chacun qu'i n'an soit atraper!

J'ay dez larrons estez < souvent > reprints (6).
Fort assailly, pour faire roberie (7).

(1) F° 84 r°.
(2) Ms. : *es*.
(3) Sorte de bateau léger.
(4) Bateau naufragé. Il manque après ce vers un vers rime
ie.
(5) Ms. : *et*.
(6) Le ms. porte *reprints*, qui ne convient ni pour le sens ni
la rime.
(7) Ms. : *roberie*.

- Batus, navrez et de justice prins (1),
 Pour main debait jurez et follie (2);
 15 J'ay demourez en fort[c]resse asaullie,
 Siegé devant engins à grant outrage
 Piere getant gros estagez (3),
 Per fause veue (4) entreprin et hapez;
 Maix femme prandre m'a (5) fait plus grant dom-
 [<mage> :
 20 Gart soy chacun qu'i n'an soit atrepez!
 J'ay (6) tout lez maulz sy desus entreprins,
 Frains (7) et pasez sans avoir villonnie;
 Or est sur moy de femme le velin (8),
 Per marier, que tout jour brait et crie;
 25 Femme maudit douce Vierge Marie!
 Biaux sire Dieu! por quoy <me> meriai je?
 Q... onquez... tel ne celle raige,
 Dont jay per femme dont je suis apretez (9)
 Boin fait . . . tel douloreu paisaige
 30 Gart soy chacun qu'i n'an soit atrepez!
 Prince, il n'est ne sy foul ne sy saige,
 Se femme prent, qu'elle ne soit la soraige (10);
 Et, qui ne soit desert, mors ou hagez (11),
 Saigez n'est pas qui entre en mariaige :
 35 Gart soy chacun qu'i n'an soit atrepez!

XXXIX

...Les plus rusés en sont les premiers prins.

- Aulcune (12) foy je suis en grant merveille
 Coment ung hons se puet tant asoter
 D'une femme, qu'i ne dort ne ne vaille (13),
 Et qu'il en pert le boire et le mengier,
 5 N'en (14) ung seul lieu se se puet arester,

(1) Ms. : pris.

(2) Le vers est très altéré.

(3) Le mot qui précède *estagez* est illisible. *Gros* a été corrigé sur *grois*.

(4) Il n'est pas douteux que le mot *mine* n'ait dans la ballade de Deschamps son sens militaire et ancien : excavation pratiquée sous les remparts ennemis, que l'on maintient avec des étançons auxquels on met ensuite le feu. Jacques d'Esch l'a traduit par *fausse vue*, le confondant avec le mot *mine*, « apparence du visage », alors nouveau.

(5) Ms. : n'ait.

(6) F° 84 v°.

(7) Ms. : fran.

(8) *Velin* pour *venin* est déjà dans la *Traduction des Sermons de Saint Bernard*, etc. *Velemous*, venimeux, est encore dans le *Dictionnaire des Patois romans de la Moselle*, de M. Zéligzon.

(9) Vers inintelligibles. Le vers suivant a été déplacé : c'est le vers 35 de l'édition Raynaud.

(10) *Sorage* est un terme d'autourserie, qui ne présente ici aucun sens.

(11) Lisez : *lappé*, au sens de « absorbé ». *Désert* signifie « ruiné, dévoré ». Ce vers et le suivant sont les vers 28-29 de l'édition Raynaud.

(12) F° 84 v°.

(13) *Vaille* rime avec *merveille*. Vient-il de *veiller*, de *valoir*? Dans les deux cas l'expression n'est pas claire.

(14) Ms. : ni en.

- Tant per est fort de son amour (1) enprin;
 Que puisse estre, je ne say que pancez :
 Lé plus rusez en sont lé premier prin.
 5 Toutez foy (2) nulz n'est qui <lors> lez conseil
 Ne que leur pust adonquez rien monstrez,
 Et me sainble qu'en vain Foy se travaille (3)
 A lez vouloir (4) à ce point chatoyer (5),
 Tant qu'il ait en detours deu mestier (6).
 Je n'an dis plus, maix tel est mon avis,
 15 De tant que j'ay peu (7) veoir ne regarder :
 Lé plus rusez en sont lez premier prin.
 Quoy ne comment que femme s'apereille,
 N'an quelle estat qu'ele se sceit [de]mener,
 Puis qu' j. hons a celle puce en l'oreille,
 20 Tout est bien fait [quanquez] qu'elle veult ordon
 N'an parle (8) nulz, s'il ne veult dire à mis,
 Comme à (9) pluseur ait ouy raconter :
 Lez plus rusez en sont lez premier prins.

XL

...Il ne lui faut nule rien que la mort.

- Couleur (10) morisque, visage tartarin (11),
 Cheveux de truye <et> noirs et hurpelez (12),
 Nez de singesse grant manton barbarin (13),
 Geulle de laie (14) escument a .ij. lez,
 5 Soursix pandant, rouge yeulx enflambe,
 Front vantileux (15), ridé boing et menu,
 Grois, lonc, rougeux, jaune, vert et velu,
 Bras court et grox, ruide main (16) mal lavée :
 Ayse est le cuer dont vous estez aimée,
 10 Que choysy ait sy gracieu deport;
 Puis que du tout estez à luy donnée,
 Il ne ly fault nule rien que la mort.

(1) Ms. : soy (?) avoir.

(2) F° 86 r°.

(3) Ms. : que Foy est travellie (corrigé sur *travellée*).

(4) Ms. : voillor.

(5) Châtier, corriger.

(6) Vers corrompu. Faut-il corriger : *Tant qu'il y ait en t Dieu mestier, et comprendre que « Dieu seul, en telles occasions intervenir utilement? »*

(7) Ms. : pehev.

(8) Ms. : perle.

(9) Ms. : la.

(10) F° 85 r°. L'on trouvera des ballades de sujet analogue *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, t. IV, p. 318, t. V, p. 101, t. VI, p. 101. L'usage de ce mot est attesté par la mention de la Société des Anciens Textes Français.

(11) L'emploi des mots *morisque* (mauresque) et *tartarin*, à nuance dépréciative, pour désigner la couleur du visage, est iat

(12) *Hurepelé* est un diminutif du verbe *hureper*, « se dresser, parler des cheveux. Godefroy ne connaît ni *hurepelé*, ni *hurepelé*, sorte de coiffure (ADAM LE BOSSU, *Jeu de la Feuillée*, v. 590, t. I, p. 101).

(13) *Barbarin* n'est pas attesté dans Godefroy avec cette valeur culière, évidemment injurieuse.

(14) Ms. : laie.

(15) Il est difficile de préciser le sens de ce mot que Godefroy teste qu'à une époque postérieure et avec le sens propre : « e vent ».

- Vous (1) me sainblez ung plain tonnez de vin,
Tant per estez grelle per lez coutez;
- 15 Et sy pourtez por chargier ung ronsin
Dedans vous sain tousjours de char assez;
Vos grois membre, qui sont gras et enflé (2),
Ne sont mie de fusiaux soutenir (3) :
Mandre pillez ai-gez sovent veü
- 20 Que du moustier ont la voite pourtee (4);
Cil qui vous voit mie déchevelée (5)
A bien cause de se resjouyr fort;
Qui gist ez braz d'une telle popée,
Il ne ly faut nulle rien que la mort.
- 25 < Tantost > je vy, à se lundi malin (6),
Cyl que de vous est sy < en > amoretz,
Combien que Dieu ordonna à la fin
D'estre en ce monde ainsy fort tormantié (7);
Et sy sainble, quant per joie riez,
- 30 Que vos aiés les nerfs du cou rompus (8)
Ou que dus corps aiez le sen perduït,
Tant per estez criante (9) et emperlée,
Laide best<e>, sote desesperée,
Cil qui (10) vous ayme n'ait mestier de confort :
- 35 Puis qu'il vous ait souhaidié<e> et usée (11),
Il ne ly faut nule rien que la mort.
- Grosse (12) princesse az gainves cheverlées (13),
Vos graices fasses, que sy fort sont enflées,
Ne me donront à nulz jours reconfort :
- 40 Cil qui aura de vos culz la fumée,
.....
Il ne ly faut nule rien que la mort.

(1) F° 85 r°.

(2) Ms. : *en flanlé*.(3) Faut-il corriger *soutenus*, pour rimer avec *veü*? Il semble que le vers signifie : « pour soutenir vos membres, il faut autre chose que des fuseaux », ce qui est assez satisfaisant. — Un fuseau a toujours servi de terme de comparaison à des objets longs et minces : le cerf ne peut souffrir « ses jambes de fuseaux » (La Fontaine, Fables, VI, 9).(4) Moindres piliers ai-je souvent vus qui portaient la voûte de la cathédrale. Le ms. porte *moustier* pour *moustier*.(5) Ms. : *de cheveleu*. Elle n'est pas déchevelée parce qu'elle n'a pas de cheveux?

(6) Le vers est sans doute altéré, ainsi que les trois suivants.

(7) Ms. : *tormantée*.(8) Ms. : *le ? de coup rompir*. Ce vers, repassé par le correcteur, est illisible.(9) Ms. : *evanteit*. Ce mot et le suivant sont douteux.(10) Ms. : *quit*.

(11) « User », ou « user charnellement » se disent tous deux en moyen français.

(12) F° 86 r°.

(13) Ces deux mots me sont inconnus.

XLI

Comment l'auteur maudit celui qui le requerra de combatre

- De tous maux dont Dieux puet garir,
D'epidemie et mort soudaine,
De gravelle puist il mourir,
De la pierre et goute migraine,
- 5 D'esvertin, de fievre quartaine,
Le mal saint Leu le puist abatre,
Dieux lui doint la sanglante estraine,
Qui me requerra de combatre!
- Ydropiques puist devenir!
10 Emflez soit comme est une yraigne!
Ses jours puist ethiques fenir!
Es bouyaux colique le praigne!
Toute deshonneur lui avaingne
Partout où homs se puet embatre!
- 15 Puist cilz mourir de mort villaine
Qui me requerra de combatre!

- Ne m'y sçaroie maintenir :
Tel requeste ne m'est pas sayne,
Ne je n'en vueil riens acomplir,
20 C'est ma response toute plaine.
Quiere Roland ou Charlemaïne,
Qui se veut à tel gieu esbatre,
Non pas moy; hors du sens devaine
Qui me requerra de combatre!

L'envoy :

- 25 Prince, je ne sçay coup ferir
Fors que mangier, boire et dormir :
Osté ce, maleur à cil quatre;
Ne me vueille nulz requerir!
En enfer puist faire bruïr
- 30 Qui me requerra de combatre!

...*Qui me requerra de combatre.*

De (2) toux maiz dont Dieu pient garir,
Pidemie (3) de mort soudaine,
De gravelle puist il morir,
De pierre, de goute, migraine (4),

(1) Eustache Deschamps (Ed. G. Raynaud, t. VII, p. 33; c. la Société des Anciens Textes Français).

(2) F° 86 r°.

(3) Serait-ce une forme semi-populaire (cf. *boutique*, d. du mot *espydymie*, qui apparaît en français dès le xiv^e cette forme savante?)

(4) Notre texte est à préférer à celui de l'édition Raynaud — qui est localisée au moyen âge dans les jambes et les peut être confondue avec la migraine, quelles que soient exactement les maladies désignées par ces deux mots.

- 5 D'avertin (1), de fièvre quartaine,
Le mal saint Leu le puit esbatre (2),
Et Dieu ly dont sanglante estrainne,
Qui me requeray de combatre!

- Ytropicque puist il mory,
Et enflé comme une yraingne (3)!
10 Cez jour puist [il] étiques finir (4)!
Ez boyaux colique le prengne!
Toutez dezhonneur luy aivengne
Per tout où homme se puet esbatre,
15 Et puit mory de mort soudainne,
Qui me requerait de combatre!

- Ne (5) m'y sav[e]roie contenir;
Tel requeste ne m'est saine,
Ne je veul rien acomply :
20 C'es ce ma reponce tout plainne.
Quiere Rollant ou Charlemaingne
Qui se veut à tel jeu esbatre,
Non pas moy; hors deu san devienne
Qui me requirat de combatre!
- 25 Prince, je ne sçay coup fery,
For que maingier, boyre et dormir (6) :
Oster ce mal eur trois et quatre (7);
En enfer puist s'arme périr,
Qui me requirat de combatre!

XLII

...Quant au besoin toujours argent me faut.

- Je (8) suis mercier (9) per default de pécune :
Me fault user mon tempz en le pyquaige (10),
Et mon peire est eclipse de lune (11) :
Rien n'y reluist obscure ombrage (12);
5 Estre ne puet de paciant courage;
Troip me griève de povretez l'asault,
Quant au besoing toujours argent me faut.

(1) *Esvertin*, folie. Sur ce mot, voyez en particulier ADAM LE BOSSU, *le Jeu de la Feuillée*, v. 330.

(2) Abattre. — Le mal saint Leu est l'épilepsie.

(3) *Aragne*, araignée.

(4) Ces deux mots sont de lecture douteuse.

(5) F° 86 v°.

(6) Ms. : *dormin*.

(7) Le vers, peu clair dans la ballade de Deschamps, est ici intelligible.

(8) F° 86 v°. — Sur le sujet, comparez la ballade : *De ceulz qui n'ont point d'argent*, Guillaume de Machaut, éd. Chichmaref, t. II, p. 646.

(9) Le mot signifie « marchand en général ».

(10) Mot inconnu. Est-ce un dérivé de *piquer*? Faut-il lire « l'équipage » ?

(11) Ce vers est désespéré. Les plaisanteries sur les éclipses « d'entendement » ou autres sont fréquentes au xv^e siècle : *D'or sera et d'argent grant eclipse*, dit Eustache DESCHAMPS.

- Se (1) Richesse, qui est bontez et . . . (2),
Per sa graice ne me fait avantaige
10 Que de sez bien eusse pertie aucune,
San pratiquer ou sa<n>s vendre heritaigez,
J'é peu de bien; sy ne puis faire otraige
En despance, ne per froit ne per chault,
Quant au besoin tousjours ergent me fau<t>.
- 15 Or suis subget à l'aveugle Fortune;
Au bas me tient en sa roe (3) vollaige,
Dont en pansant prens dollour et rancunne;
Tout me hontoient (4) ceux de mon vosignal<ge>
Entre eux disent que je ne suis pas saige,
20 Et que ma compaigniez rien ne vault,
Quant au besoin tousjour ergent me fault.

XLIII

On sait très bien que vous êtes moult preux.

- Freire (5), atandez l'estrainne (6) de ce jour,
Et que le froit soit passé (7) et la pluye;
Prenez repoz, maintien et séjour (8);
Laissez gaurir ceux de la maladiez,
5 Que blesiez estez ez maïrche (9) de l'ivier;
Vous en avez renon vaillant et boin,
Ce fut de Dieu très especialz don;
Couchiez vous tart, ne solez maintineux,
Maix entandez dez escuelle le son :
10 On sceit très bien que vos estez moult preus.
- Ne laissez pas, por vangier vostre honour (10)
En cest<e> court que ne soit assailliez
Mainte soupe et main pastez de four (11);
Houblez (12) vous fort à cest<e> char routiez
15 A cez broiez (14) per tresgrant lecheriez;
Et puis perlez comme boin compaignon
Dez fait d'armez d'Actor, d'Egamenon,
Dieitez qu'à ce (15) est vos cuer entancier (16),
Quant vous serez à grant feu de charbon :
20 Ont sceit tres bien que vos estez mou preu.

(1) F° 87 r°.

(2) Le manuscrit porte ici un mot illisible, qui doit rimer en *bontez* est lui-même douteux.

(3) Ms. : *rot*.

(4) Ms. : *toutez me heunty*...

(5) F° 91 r°.

(6) Chance, fortune, hasard.

(7) Ms. : *pacer*.

(8) Ms. : *sejornez*.

(9) Au début de l'hiver; l'on trouve aussi : les marches de la lesse. Le vers est faux et ne rime pas. Faut-il lire : de la vie?

(10) Ms. : *hont*.

(11) Ms. : *fanz*.

(12) *Hobeler* signifie ici : « se jeter sur ». Ce sens, qui n'est attesté en ancien français, dérive assez naturellement de *cel* *hobel*, petit oiseau de proie.

(13) Chair rôtie.

(14) Brouets.

(15) Ms. : *que c' (est)*...

- Tenez estroit (1) encostez tel chalor
 De la laingne, maix de la main poliez (2)
 Soiez guarny d'ung hernap (3) de douçor (4);
 Et puis perler de vostre belle amye;
 25 Qu'il lui (5) desplait et forment luy annie (6)
 De vous prier d'aler en regyon (7)
 Oû guire (8) soit, voire en cest <e> saison;
 N'en perler plux, n'an soiez envieux,
 Vous avez en madit (9) malvaix horion :
 30 <On sait tres bien que vous estes mout preux> (10).

- Tout (11) ameurieux (12) je priez per bonne amor
 Qu'il vuisent (13) bien et metent (14) en destour
 Tous lez hernoix qui sont cheval <e> reux;
 Car, à lez veoir, vous voudriez le milor
 35 Pour alez loingz et prandre du labeur :
 Ont sceit trop bien que vos estes molt preu.

XLIV

...A nagier dessus la mer.

- Sus (15) la rive de la meir
 Juer et m'esbatre aloie (16);
 La femme du marronier (17)
 Je trova en mey ma voie :
 5 El[le] me dit se j'oseroie
 Nulement avanturez
 A naigier dessus la mer.
 « Mon mary a ung vaissiaux
 Qui va à trait et à naige (18);
 10 Sus la rive de la mer,
 N'a poins de plus bele barge;

(1) Ms. : *en trois*.
 (2) Polie : gracieuse, élégante.
 (3) Hanap. La forme ordinaire est *henap*.
 (4) Le mot *douceurs* signifie en moyen français « vivres en général » : il semble s'appliquer ici à des liquides.
 (5) Le manuscrit porte deux mots illisibles : *au roy* ?
 (6) *Annie* est douteux.
 (7) L'idée est évidemment celle-ci, qui est exprimée dans des balades sur le même sujet : sa belle amie s'oppose à son départ pour la guerre, surtout en cette saison. Le vers est très altéré; le manuscrit porte : *De lie prier qu'aler en regyon*.
 (8) Guerre.
 (9) *Avoir en madit* signifie évidemment « avoir en haine » ou « avoir en horreur ». *Madit* semble être l'ancien français *maldehait* plutôt que *maldit*.
 (10) Le refrain a été coupé par le relieur.
 (11) F° 91 v°.
 (12) Armuriers.
 (13) *Vuisent* paraît être le subjonctif de *voidier*, vider, enlever.
 (14) Ms. : *mentet*. L'expression *mettre en détour* signifie : « mettre à part, dissimuler ».
 (15) F° 92 v°.
 (16) Ms. : *juer abatre (?) m'aloie*.
 (17) Marinier. *Marronier*, qui est dans la *Geste des Lorrains*, est la

- Maix y vient sy fort sur l'aige
 Qu'il ne <la> sceit gouverner
 A naigier desus la mer. »
 15 Se j'estoie essez subtis,
 Maître <ou> verlet voltroie estre;
 Maix il y chiet [sy] grant perylz
 Et à destre et à senestre;
 El[le] m'a dit que serait maistre,
 20 Avant qu'il soit l'anutier,
 A nagier desus la mer.
 Puis je prin mon naviron
 A nagier per grant maniere (1)
 Et entour et environ.
 25 « Or sus, dit la marroniere (2),
 Le (3) governalz de darier (4)
 Se sav[e]ra bien aquifer
 A nagier desus la mer. »

- Le vaisiaux certainement
 30 Santoit sy fort la marine,
 Il (5) en yssoit si grant ven
 Et une sy grant bruyne,
 Et une sy grant lanpete,
 Que cuidoie estre noyer,
 35 A naigier desus la mer.
 Le vent qui venoit de norte
 Bruoit comme une (6) tanpeste;
 Je cuidoie bien estre mort
 Quant que <je> venise à terre (7);
 40 Dieu je prioie (8) et saint Pier
 Qu'il me voicissent aidier
 A nagier desus la mer.

- Si mon aviron j'essade (9)
 Sus le corp d'une ballenne :
 45 Il en est bien escourté (10)
 D'une palme tout <e> plainne;
 Il est ausy moult que lenne;
 Je ne le puis redressier
 A nagier dessus la mer.

(1) Ms. : *manier*. Par *grand maniere* signifie probablement *toutes mes forces*.
 (2) Ms. : *marronier*. C'est ici le premier exemple du féminin.
 (3) Ms. : *lez*.
 (4) Ms. : *darien*.
 (5) F° 93 r°.
 (6) Ms. : *ung*. — *Bruoit* vient du verbe *braire*.
 (7) *Quant que* a évidemment ici le même sens que *tant* « jusqu'à ce que »; comprendre : avant d'aborder.
 (8) Ms. : *je prioie Dieu*.
 (9) Ms. : *se je sa mon aviron*. — Si doit être traduit par : « — *Baleine*, os de baleine, au sens de « monture de corset », n'est attesté avant le xv^e siècle (Dictionnaire général, article *bale*

- 50 Entre Troye et Saint Quontin,
N'a poin de plux bele barge;
Por monner ung groz hutin,
Elle est grosse < et grande > et large;
Mon naviron est [sy] salvaige
- 55 Je ne le puis gouverner
A naigier desus la mer.

Conclusion

Au point de vue de l'étude du dialecte messin et de l'histoire de la langue française, le manuscrit de Jacques d'Esch constitue un document de premier ordre, auquel nous consacrerons une étude spéciale. Le mélange des formes dialectales et des formes françaises, la haute fantaisie avec laquelle Jacques résout les problèmes orthographiques rend difficile la lecture des textes et peut rebuter le lecteur : ils nous permettent de préciser la valeur de nombreux sons et de déterminer quel était le parler de la bonne société messine au xv^e siècle.

En ce qui concerne l'histoire de la littérature française, le florilège de Jacques d'Esch ne présente qu'un intérêt secondaire. Il nous donne toutefois, sur la propagation de la littérature française à Metz et sur l'histoire de la civilisation dans la région lorraine, des indications précieuses.

Nous n'insisterons point sur ce que cette anthologie nous apprend du caractère et des habitudes de Jacques d'Esch. Cet « échevin » n'est à aucun degré un homme de loi, un juriste : c'est un « chevalier » ; l'on dirait, deux siècles plus tard, un « honnête homme ». L'aristocratie qui a gouverné Metz au moyen âge avait les habitudes et la mentalité de l'aristocratie française : le manuscrit d'Epinal nous révèle les mêmes goûts, la même culture que les manuscrits de Charles d'Orléans.

Il y a, toutefois, une différence sensible dans la qualité, si je puis dire, de cette culture littéraire. Il est bien évident que Jacques d'Esch ne se soucie qu'assez médiocrement de « littérature ». Ce qui l'intéresse dans la poésie courtoise, c'est moins les finesses de sentiment et les subtilités d'expression que des charges qui nous paraissent quelquefois assez triviales et même grossières (1). Ni la dialectique amoureuse, ni la métaphysique courtoise n'ont trouvé place dans les *morceaux choisis* du chevalier messin : c'est sous la forme la plus plate, la plus pratique, la plus utilitaire

(1) Paul Meyer a déjà remarqué qu'il y avait dans la poésie des *trouvères*, comparée à celles des *troubadours*, « moins de délicatesse dans la pensée, moins d'élégance dans l'expression, en un mot moins de

que la poésie lyrique pénètre à Metz; elle s'y ravale jusqu'à n'être plus dans les salons qu'une simple distraction, prétexte à « petits jeux ».

Déjà sensible au point de vue du choix des pièces, cette infériorité se révèle brutalement dans le détail de la transcription. Les poésies recueillies par Jacques sont extrêmement incorrectes; visiblement, notre échevin n'est pas au courant de la technique compliquée des poèmes à forme fixe : trop souvent ses vers n'ont ni rime ni raison.

Nous trouvons ici la confirmation d'un fait d'ailleurs bien connu : la pauvreté de la littérature lorraine et en particulier de la littérature messine en œuvres d'imagination n'est pas douteuse que la *Geste des Lorrains*, au xii^e siècle ne soit d'origine messine — quoique cette *Geste*, destinée à des lecteurs, ou plutôt à des auditeurs de toutes les régions du domaine d'*ouï*, nous soit parvenue dans un dialecte qui est un dialecte littéraire commun (1). Mais, dès le xiii^e siècle, la littérature messine, riche en œuvres d'édification même en œuvres didactiques, comme l'*Image du Monde*, riche en travaux d'histoire, ne nous offre plus de productions proprement littéraires.

Cet état de choses s'explique par une cause matérielle : n'y a pas eu, à Metz, de « cour », et le milieu aristocratique messin, de fortune moyenne, n'était pas favorable au développement d'une poésie délicate et fine, mais aussi prestigieusement raffinée et quelque peu artificielle. Les seigneurs de Metz n'avaient peut-être pas le loisir de se livrer à des jeux de l'esprit; ils n'avaient certes pas les moyens de attirer à Metz des poètes et de les entretenir (l'*Image du Monde*, composée par un moine de Saint Arnould de Metz, est dédiée à un frère du duc de Lorraine, alors évêque de Metz, et à Robert d'Artois, frère du roi Louis de France; Jacques de Longuyon offre les *Vœux du Paon* à un prince de la maison de Bar, alors évêque de Liège). J'ajouterai que les familles messines n'en avaient sans doute pas le goût même l'idée. Il semble bien en effet que nous touchions à un trait du caractère lorrain : le sens pratique, qui en serait, jusqu'à un certain point, quelque incapacité poétique (2).

(1) On lira avec intérêt, sur la *Geste des Lorrains*, un bon travail de M. Léonhard GÜNTHER, *Der landschaftliche Charakter der Geste Lohrenens*, Bielefeld, Rennebohm und Hausknecht, 1925 (Dissertation de Munich). Dans le détail, nous ne sommes pas toujours d'accord avec M. Gleich; dans l'ensemble, les conclusions de la thèse nous paraissent assurées.

(2) Sur cette question, consulter VOSSLER (K.), *Frankreichs Imitation im Spiegel seiner Sprachentwicklung. Geschichte der französischen Schriftsprache von den Anfängen bis zur klassischen Neuzeit*, Leipzig, Winter, 1913. M. Vossler explique le caractère lorrain par le mélange primitif des races gallo-romaine et germanique, avec la prédominance de l'élément germanique. Il ne fait que développer et introduisant la vague et fâcheuse notion de « race », une idée émise par un ancien évêque de la Meuse, Marquis de Le

Il est extrêmement dangereux de vouloir, surtout à notre époque, étudier le caractère d'une province qui, par sa situation même, se trouve peuplée d'éléments ethniques très divers. Au moyen âge, où nous avons le droit de supposer que l'élément autochtone domine en Lorraine, et en particulier à Metz, nous pouvons sans doute nous fonder sur une production littéraire qui offre quatre siècles d'activité ininterrompue pour établir quelques traits particuliers de l'âme lorraine. Il en est de bien marqués et de bien spéciaux : un sentiment religieux extrêmement vif — nous avons systématiquement négligé, dans le manuscrit de Jacques, les nombreuses pièces de caractère religieux — et un sens pratique très développé : il suffit de feuilleter la notice rédigée par M. Bonnardot pour s'en rendre compte. Il faut y ajouter le goût de la musique, à laquelle M. PARISOT, dans le tome I de son admirable *Histoire de Lorraine*, n'a point fait la place qu'elle méritait d'avoir : deux des manuscrits les plus importants pour l'histoire de la chanson française au moyen âge, les manuscrits C (Berne, Bibliothèque municipale, n° 389) et I (Oxford, Bodléienne, Douce 308), sont d'origine messine; un troisième, U (B N f. fr. 20.050), est aussi lorrain. La musique lorraine jouissait au moyen âge d'une juste célébrité. Dans le roman de *Galeran* (v. 1169 et suivants), Fresne apprend :

Laiz et sons, et baler des mains,
Toutes notes sarrasinoises,
Chansons gascoignes et françoises,
Loerraines, et laiz bretons...

Le *Roman de la Rose* atteste la suprématie des « notes Lorraines » :

La veïssiez fleüteors,
E menestreus e jogleors;
Si chantoit li uns rotreuenges,
Li autres notes loherenges,
Por ce qu'en fait en Lohereinc
Plus heles notes qu'en nul reine (1).

Il est donc peut-être exagéré d'accuser l'esprit pratique des Messins d'avoir fait tort au développement de la poésie :

« quand et la légèreté française » (BRAUNOT, Ferdinand, *Histoire de la Langue française*, t. VII, p. 299, n° 5). Combien la formule de Vossler, claire en apparence, est en réalité imprécise et dépourvue de valeur, notre exemple même le prouve : est-ce de la race « gallo-romaine » ou de la « race germanique » (dominante, ne l'oublions pas), que le Lorrain tiendrait son incapacité littéraire? — M. Gleich a repris la question; il se fonde, pour étudier le caractère lorrain, sur Barrès, qui n'est, comme son nom l'indique, qu'un Lorrain d'adoption et dont l'éducation, d'ailleurs, est toute française et même cosmopolite.

(1) *Reine*, royaume. — Ed. Langlois, t. II, p. 39, v. 747 et suivants.

très attachés à la religion, vivement intéressés par l'histoire, les Messins, ardemment épris de musique, ont cherché de ce côté l'expression de leurs sentiments les plus intimes; leur poésie a été la musique. Mais il n'est pas moins vrai que la littérature d'imagination ne s'est point développée à Metz au moyen âge et qu'il semble bien y avoir là un trait caractéristique du caractère lorrain (1).

L'absence à Metz d'une cour princière a certainement entravé le développement de la poésie aristocratique et courtoise; en revanche, l'existence à Metz d'une petite noblesse très attachée au sol, malgré de nombreuses expéditions au dehors (c'est à Huy, près de Liège, que Philippe II d'Esch a été tué par un chevalier en 1466 (2), au moment où la ville a été reprise par les Bourguignons sur les Liégeois), a une importance décelable au point de vue de l'histoire de la civilisation lorraine. Réellement cultivées, les familles paraigiennoises ont créé à Metz un véritable foyer de civilisation (3). C'est à Metz que l'on trouve le plus grand nombre de manuscrits qui expliquent le caractère particulier du folklore messin, aussi bien celui des patois de la région messine. Si nous voyons dans les villages des environs de Metz, subsister encore de curieux usages, tels que celui du *Keulo* et du *Maire de Metz*, à Faily, alors que les environs de Nancy ne fournissent rien de pareil, si nous voyons à Metz se développer et vivre jusqu'à nos jours un véritable dialecte littéraire, c'est à l'influence prolongée des nobles familles des de Gournay, des Chaverson, des de Heu, etc., qu'il faut attribuer ce fait.

Nous ajouterons enfin — et ce serait une remarque inutile si toute une série de travaux tendancieux n'avaient

(1) Nous avons conservé le catalogue de la « librairie » de Chaverson (FAVIER (J.), *La bibliothèque d'un maître-échevin de Metz au commencement du xv^e siècle*, Nancy, Sidot, 1885, in-12). La liste de ce catalogue, qui comprend quatre-vingt-deux volumes, est donnée dans nos conclusions.

(2) D'Hannoncelles, op. cit., t. II, p. 64.

(3) Les comtes de Bar semblent avoir possédé une cour assez riche en choses de l'esprit : ses productions nous ont été conservées par un manuscrit messin (Oxford, Bodléienne, Douce 308; voir BINSKI, Fritz, *Die Unica der Jeux-partis des Oxforder Liederhandschriftens*, Douce 308, *Romanische Forschungen*, 1908, t. XXII, p. 506-598). Le comte de Bar a composé une chanson (JEANNOY, A., *Bibliographie des comtes de Bar*, Paris, Champion, 1912, p. 41 et 48); nous en avons aussi une de THIBAUT DE BAR (RAYNAUD, G., *Bibliographie des Chansonniers français*, Paris, Vieweg, 1884, in-8°, t. I, p. 140, 161, 234). Mais Bar a cessé de bonne heure d'être un centre littéraire. — Une duchesse de Lorraine a composé deux chansons (RAYNAUD, op. cit., p. 174, 200). Serait-ce la « bone duchesse » à laquelle Colin Muset dédie une chanson? (VIII, v. 62, éd. Bédier, Paris, Champion, 1912; collection *Classiques français du moyen âge*). A une époque plus récente, le seigneur JEHAN DE LORRAINE, duc de Calabre, puis duc de Lorraine (1426-1470), a écrit des rondeaux, dont l'un tout au moins est remarquable. Mais les ducs de Lorraine étaient des personnages trop importants et trop mêlés à l'histoire de l'Europe pour que leur influence sur la petite noblesse ou la bourgeoisie d'une ville quelconque de Lorraine où ils ne résidaient guère fût bien marquée.

d'insinuer le contraire — que cette civilisation messine est une civilisation purement française. Il y a dans le manuscrit de Jacques douze vers allemands (f° 73 v°), suivis d'ailleurs de deux traductions françaises, qui semblent prouver que Jacques lui-même ne savait guère l'allemand. Il s'agit, vraisemblablement, d'une sorte de jeu sur les sept premiers nombres (1). Graf (2) a pu trouver un texte qui attesterait qu'à la fin du xv^e siècle, à Metz, il y avait une population en majorité (mehrtheils) de langue allemande. Il est possible, en effet, que Jacques d'Esch ait eu à son service une majorité de bonnes et de domestiques de langue allemande. Mais, quand il s'agit de civilisation, la qualité doit l'emporter sur la quantité : l'étude du manuscrit d'Epinal nous révèle de toute évidence, à quelques kilomètres de la frontière des langues, un milieu exclusivement soucieux des choses de France. Il n'est point douteux que Metz n'ait été, depuis le vi^e siècle, le foyer de civilisation le plus important de la région de l'Est, et, à la limite du monde germanique, une citadelle de la culture française.



(1) L'on connaît la vieille chanson d'écoliers : il y a un Dieu, il y a deux testaments, il y a Troyes en Champagne, etc. Jacques aurait oublié le quatrième distique; des jeux de mots rendent d'ailleurs l'ensemble assez énigmatique. — La bibliothèque de Michel Chavezon (voyez ci-dessus, page 170, n. 1), qui contenait quatre-vingt-deux volumes, ne comptait qu'un livre allemand : « la destruction de Troye en allemand ».

(2) GRAF (J.), Annuaire de la Société Lorraine d'Histoire et d'Archéologie, 1890, t. II, p. 102. L'on admirera, pour la période du moyen âge, l'assurance des affirmations et l'absence de toute preuve.



UN RELIEF GALLO-ROMAIN D'UNE DIVINITÉ DE SOURCE

à la BILDMUHL, près LEMBERG

Lors de nos fouilles dans le gisement chelléen ou pré-chelléen de Burbach, au sud de Sarre-Union, M. Gaston m'apprit qu'il y a dans la *Obere Bildmühle, près de Lemberg* (canton de Bitche), un relief réputé dans la région être « mithriaque ». Et il m'invitait gracieusement à le conduire. Cette visite avait pour moi d'autant plus d'intérêt que dans la petite carte des découvertes mithriaques dans la région, publiée p. 119 de mon travail sur le grand sanctuaire de Mithra le Königshoffen (1), il y avait en fait de mithrées de Sarrebourg et Schwarzerden une vaste région dépourvue de pareils monuments. Mais, arrivés (le 17 septembre 1924) à ladite Bildmühle, propriété de M. A. Schmitt, j'ai pu immédiatement constater que le relief en question n'a rien du tout à voir avec le culte de Mithra :

C'est un relief abîmé par le temps et surtout par l'humidité, creusé dans la paroi verticale d'un rocher naturel en grès vosgien rougeâtre et resté *in situ* dès l'époque romaine. Le relief se trouve placé dans une niche artificielle, au-dessus du toit, au-dessous duquel se trouve un socle en pierre. Le relief a une hauteur de 63 cm en hauteur et une largeur de 30 cm en largeur. C'est dire évidemment que la personne ayant l'intention de dédier l'image avait prescrit « un relief de deux pieds romains sur un pied de largeur ».

Malgré le mauvais état de conservation, on reconnaît pourtant qu'il s'agit d'une femme assise sur une sorte de banc et vêtue d'une longue robe tombant jusqu'aux pieds (dont un au moins est visible). La partie supérieure du corps paraît avoir été vêtue, de plus, d'un pallium tombant jusqu'aux genoux. La femme tient dans son bras gauche une corne d'abondance assez bien visible et remplie de fruits. La main droite est posée à la hauteur de l'autre

(1) Cf. R. FÖRER, *Das Mithra-Heiligtum von Königshoffen bei Strassburg* (Bulletin de la Soc. pour la conservation des monuments d'Alsace, Strasbourg, 1915, et tiré à part).